

bioactualités ^{2/11}

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

MARS

Énergies vertes et fermes bio Page 4

Corbeaux: Comment protéger les semis Page 8

Recherches pour les grandes cultures bio Page 12

L'alternative pour votre argent.

La Banque Alternative Suisse soutient les secteurs agriculture biologique et énergies renouvelables par des crédits d'encouragement. Elle est la spécialiste du financement d'exploitations biologiques et d'installations photovoltaïques.



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Olten
Lausanne
Zurich
Genève
Bellinzona

> www.bas.ch

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 161
1001 Lausanne, T 021 319 91 00
www.bas.ch, contact@bas.ch



© marque enregistrée par W. Neudorff GmbH KG
contient 3% phosphate terrique

SLUXX

Nouvel appât biologique contre les limaces

- nouveau mode d'action
- attractivité élevée
- densité élevée d'appâts
- bonne tenue à la pluie

Andermatt Biocontrol AG
Stahlermatten 6 · 6146 Grossdietwil
Telefon 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch



Andermatt
Biocontrol

Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Votre partenaire bio

Action de printemps seaux à lécher

Rabais de CHF 4.00 par seau jusqu'au 30.04.11

Rabais de quantité:

- Petite palette (24 seaux): CHF 96.00/palette
- Grande palette (45 seaux): CHF 297.00/palette

Nos gammes d'aliments pour ruminants

Basic – le prix avantageux

Standard – la meilleure performance

Haute performance – la satisfaction des plus hautes exigences, avec levures vivantes

Nous vous conseillons volontiers.

Mühle Rytz AG, 3206 Biberen, Tél. 031 754 50 00
www.muehlerytz.ch, mail@muehlerytz.ch und
et votre conseiller régional  **PROVIMI KLIBA**



LINUS SILVESTRI AG

Partenaire opérationnel pour le bétail
9450 Lüchingen/SG

Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01

Email: kundendienst@lsag.ch

Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen, SG
Jakob Spring, Kollbrunn, ZH

Natel 079 222 18 33

Natel 079 406 80 27

Votre chance – nous cherchons de nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO®

Nous cherchons toujours

- Remontes d'engraissement provenant de troupeaux allaitants ou laitiers avec prime de qualité intéressante en fonction des résultats d'abattage
- Nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO pour les formes de production suivantes: achat de remontes d'engraissement pour engraissement de finition, production laitière ou troupeau allaitant avec engraissement de finition (cf. www.lsag.ch)
- Éleveurs de vaches mères pour la production d'Aubrac

Vos avantages:

Intéressantes possibilités d'écoulement dans le programme Bœuf de Pâturage BIO.

Nous commercialisons:

Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères, remontes d'engraissement bio, veaux d'étal bio, petits veaux bio, porcs bio, truies bio, porcelets bio, vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous vous conseillerons volontiers!



Énergie renouvelables: Occuper la place

«Nous utilisons parcimonieusement l'énergie et l'eau», affirme le Concept directeur de Bio Suisse. Pour les producteurs agricoles ou les preneurs de licences Bourgeon, les questions coulent de source: «Où puis-je diminuer la consommation? Comment puis-je orienter la consommation vers les énergies



renouvelables? Puis-je produire moi-même des énergies renouvelables?»

Une possibilité de contribuer à l'approvisionnement énergétique de notre société consiste à produire de l'électricité solaire. Les grands toits orientés vers le sud des bâtiments agricoles

sont particulièrement adéquats.

L'électricité photovoltaïque n'est pas seulement écologiquement intéressante, elle est aussi toujours plus attractive économiquement. Les modules solaires courants ont une durée de vie de plus de 20 ans, ont fourni au réseau leur énergie grise après au maximum deux ans, et leurs coûts de fabrication baissent fortement chaque année. Il est vrai que malgré la baisse de prix des modules solaires les coûts de production de l'énergie solaire restent toujours beaucoup plus élevés que ceux de la production électrique conventionnelle. L'électricité solaire peut toutefois être rentable si elle est commercialisée via les bourses de l'électricité verte ou si elle reçoit la RPC (rétribution au prix coûtant).

Les agriculteurs conventionnels s'intéressent eux aussi de plus en plus au potentiel croissant des énergies renouvelables. Les producteurs bio ne devraient donc pas simplement leur abandonner la place mais clarifier sérieusement la question de l'énergie solaire pour leur propre entreprise. Nombre de paysans Bourgeon montrent déjà la voie en produisant de l'électricité solaire sur les toits de leurs bâtiments ou en faisant du biogaz avec des engrais de ferme.

Sans compter que nos toits et nos fosses à lisier recèlent un potentiel marketing intéressant: La production et l'utilisation d'énergies renouvelables peuvent être un nouvel argument de vente pour la vente directe Bourgeon ou même pour l'ensemble du Bourgeon.

Stephan Jaun, Rédacteur en chef

bioactualités



8



10



14



22

ICI ET MAINTENANT

4 Du solaire sur les toits

Énergie solaire et production de biogaz: avec ses grands toits et ses matières premières, l'agriculture ne manque pas de possibilités de produire beaucoup d'énergie renouvelable. Vue d'ensemble et adresses utiles.

PRODUCTION

8 Corbeaux: Comment protéger les semis

Les dégâts causés par les corbeaux mettent la pression sur les semences non traitées. Des recherches sont en cours, mais pour l'instant il faut miser sur la prévention et la dissuasion.

10 Révision des critères pour la feuille de trèfle

Une feuille de trèfle distingue les taureaux particulièrement recommandés pour les fermes bio. Les exigences viennent d'être révisées pour trois races.

12 Quelles recherches pour les grandes cultures

Les contributions pour les grandes cultures versées par les producteurs de Bio Suisse financent des recherches appliquées.

BIO SUISSE

16 Présentation des candidats à la présidence

Entretien avec Urs Brändli et Martin Riggenbach, les deux candidats en lice pour succéder à Regina Fuhrer.

19 Assemblée des délégués

Présentation commentée de l'ordre du jour de l'AD du 20 avril.

RUBRIQUES

6 Petites annonces

7 Conseils

20 Agenda

21 Brèves

22 Impressum

23 Le dernier mot – Lettres de lecteurs

Toujours plus de centrales sur les toits

Il y a profusion de grandes surfaces de toitures et d'habileté manuelle dans presque toutes les fermes: l'agriculture est idéale pour produire de l'électricité solaire. Et l'agriculture biologique joue l'atout écologique en plus.

L'agriculteur Bourgeon Franz Zürcher est convaincu d'avoir eu raison d'investir dans une installation solaire. Voilà bientôt une année que l'installation de 39,4 kWc* posée sur sa ferme bio à

* kWc, kilowatt-crête: puissance maximale d'une installation.

L'énergie solaire et la rétribution au prix coûtant

La Confédération paie depuis 2009 une rétribution au prix coûtant (RPC) pour l'électricité solaire injectée dans le réseau. Le fonds de la RPC est cependant limité: 1600 installations passent par lui, mais 7000 projets attendent encore une réponse positive.

Ceux qui sont sur la liste d'attente peuvent compter sur de meilleures chances depuis le 1er janvier 2011, car la part du fonds RPC réservée à l'électricité solaire est passée de 5 à 10 %. Moins les installations seront chères plus les projets qui pourront profiter de ces fonds d'encouragement seront nombreux – c'est du moins ce que le législateur a prévu. Grâce au relèvement du «plafond pour le solaire» en vigueur depuis le début de l'année, la société nationale d'exploitation du réseau d'électricité Swissgrid peut chaque année donner le feu vert à des installations photovoltaïques totalisant 50 à 70 mégawatt (1 tranche atomique = 1000 MW). L'office fédéral de l'énergie compte ainsi que tous les projets de la liste d'attente de la RPC pourront être traités d'ici 2013.

La RPC est financée par une retenue prélevée sur l'ensemble de l'électricité qui rapporte près de 250 millions de francs par année. Les progrès technologiques prévisibles provoqueront une nouvelle baisse des tarifs de rémunération et donc une nouvelle augmentation du nombre d'installations qui bénéficieront de cet encouragement. Ces baisses de tarifs ne concernent toutefois bien sûr que les nouvelles installations annoncées: une fois la RPC octroyée, elles reçoivent le même tarif pendant toute la durée du contrat. sja

Edlibach ZG est reliée au réseau. Depuis lors les 290 mètres carrés de cellules photovoltaïques placées sur le toit de la grange fournissent fiablement de l'électricité à des citoyens férus d'écologie.

La famille Zürcher vend son électricité solaire aux services électriques de la ville de Zurich EWZ dont la bourse de l'électricité solaire regroupe la production de 250 installations pour la revendre à des privés et à des entreprises.

Commercialiser la plus-value

L'intérêt des Zürcher pour les énergies renouvelables s'est réellement éveillé lorsque ce paysan bio a installé sur sa maison des collecteurs solaires thermiques pour chauffer l'eau sanitaire. La famille Zürcher a ensuite annoncé il y a trois ans l'actuelle installation photovoltaïque auprès de Swissgrid, la société nationale d'exploitation du réseau d'électricité, pour obtenir la Rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC).

Il y avait cependant une longue liste d'attente pour la RPC. Au lieu d'attendre longtemps une décision positive et de valoriser leur électricité solaire via le mix énergétique général, Franz et Jeanette Zürcher ont décidé de vendre leur électricité à EWZ, qui la revend ensuite en mettant l'accent sur la plus-value écologique.

Participation aux travaux

Les 175 modules photovoltaïques ont été installés sur la grange des Zürcher par la MBR Thurgau AG (Coopérative d'utilisation de machines et matériel agricoles de Thurgovie). Cette entreprise dirigée par des paysans planifie et monte des installations solaires et assure sur demande leur surveillance pendant le fonctionnement. Actuellement, plus de 70 installations réalisées par la MBR fonctionnent en Suisse. Cette société accueille favorablement les prestations propres des agriculteurs, et Franz Zürcher a par exemple réalisé lui-même le support, participé au montage ou encore creusé lui-même la tranchée pour la liaison internet avec la maison.

Les installations solaires sont gourmandes en capital. «Nous avons investi environ 210'000 francs dans notre instal-

Biomasse: Les cosubstrats atteignent leurs limites

Les installations de biogaz fermentent du lisier et des sous-produits organiques appelés cosubstrats. Les installations de biogaz donnent beaucoup plus de travail que les installations solaires: les agriculteurs doivent compter une moyenne d'une à trois heures de travail par jour pour le biogaz. La rentabilité des installations dépend entre autres de la rémunération de la prise en charge des cosubstrats externes.

Il faut aussi disposer de suffisamment de fonds propres: «Selon leur grandeur, les installations de biogaz coûtent un million ou même plus», explique Jürg Spahr, le responsable du secteur Biogaz de l'entreprise sol-E Suisse, une filiale de BKW FMB Energie AG (anciennement Forces motrices bernoises SA). Et Spahr de poursuivre: «Nous pensons que l'agriculture n'a pas encore épuisé son potentiel de production de biogaz.» La poursuite de l'augmentation du nombre d'installations de biogaz agricole devrait cependant être limitée par le marché des cosubstrats, «sur lequel la chasse aux matières premières et la pression sur les prix augmentent de plus en plus», explique-t-il encore. Par exemple, la concurrence exercée par les stations d'épuration, qui reçoivent les cosubstrats gratuitement ou à très bon prix, augmente fortement.

La moitié de l'énergie produite par les installations de biogaz se trouve sous forme de chaleur, «donc il est capital de pouvoir vendre cette chaleur dans les environs immédiats, p. ex. à une industrie ou en passant par un réseau de chaleur à distance» explique encore cet expert de la chose. Les producteurs agricoles de biogaz sont regroupés au sein de la coopérative Ökostrom Schweiz. Ces 70 entreprises agricoles injectent ensemble 17 millions de kilowattheures par an dans le réseau. sja



Photo: Jeanette Zürcher

L'agriculteur Bourgeon Franz Zürcher dirige une ferme laitière et produit de l'électricité solaire.

lisation solaire», explique Zürcher. «Cela n'a été possible que parce que nous avons pu conclure avec EWZ un prix d'achat moyen de 51 ct/kWh sur 20 ans.» La première année il a reçu 58 centimes par kilowattheure, et à la fin du contrat se sera encore 42 centimes.

Crédits simplifiés pour le solaire

Thomas Grädel, responsable du financement des entreprises à la Banque Alternative Suisse (BAS) d'Olten, a de nombreuses années d'expérience dans le financement des installations solaires. Comment un prêteur juge-t-il les projets d'électricité solaire? «Comme pour tout crédit nous examinons les coûts et les rendements pour calculer l'endettement possible», explique Grädel. Pour que l'investissement soit rentable il faut des tarifs subventionnés ou une vente directe avantageuse, ce qui signifie qu'il faut soit une rétribution au prix coûtant plus éventuellement des fonds cantonaux d'encouragement, soit un contrat de reprise à long terme avec une bourse de l'électricité solaire ou avec un gros consommateur.

Grädel trouve que l'agriculture offre des conditions idéales pour l'électricité solaire: «La plupart des bâtiments agricoles ont des toits bien orientés, suffisamment grands et correctement inclinés pour réa-

liser des installations avantageuses.» Et certains cantons offrent la possibilité de recevoir des crédits cantonaux sans intérêt. Il n'y a que le droit foncier rural qui limite les apports de capitaux en restreignant les crédits hypothécaires au moyen

de la limite d'endettement. «Mais la BAS est prête à financer avantageusement à long terme des installations photovoltaïques au-delà de la limite d'endettement sans passer par des cédules hypothécaires», explique Grädel. Stephan Jaun

Informations et contacts

■ Office fédéral de l'énergie

Le site internet de l'Office fédéral de l'énergie fournit une vue d'ensemble de la question: www.bfe.admin.ch → Thèmes → Énergies renouvelables, tél. 031 322 56 11, et sa Hotline SuisseEnergie 0848 444 444.

■ L'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique AEE

Fournit aussi une riche introduction à cette thématique et une liste de nombreux contacts importants: www.aee.ch, tél. 031 301 89 62.

■ Agridea

La centrale de vulgarisation Agridea a réalisé un classeur intitulé «Énergies renouvelables». Ce classeur de 191 fiches fournit des informations sur les potentiels d'économies d'énergie, les possibilités de production et d'utilisation des énergies renouvelables, les aspects organisationnels, techniques et écologiques, les conditions cadres et les bases légales. Il coûte Fr. 65.–

et peut être commandé sur www.agridea-lausanne.ch ou par tél. au 021 619 44 00.

■ Énergie solaire

- Swissolar, l'Association suisse des professionnels de l'énergie solaire, www.swissolar.ch, tél. 0848 00 01 04.
- Schweizerische Vereinigung für Sonnenenergie, www.solarbauern.ch, tél. 044 750 67 30 (en allemand)

■ Biogaz, Biomasse

- Centre d'Information Biomasse Energie Romandie, EREP S.A., www.biomassenergie.ch, tél. 021 869 98 87.

■ Énergie éolienne

- Suisse Eole, l'Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, www.suisse-eole.ch, tél. 032 933 88 66.

■ Chaudières à bois

- Energie-bois suisse, www.energie-bois.ch, tél. 021 320 30 35

Foire des énergies renouvelables

Électricité solaire, biogaz, centrales thermiques au bois – le mouvement

PETITES ANNONCES

Demandes

Alpage à Chamoson VS pour vaches mères Bio- Bourgeon, avec taureau, **cherche 10-13 vaches** (sans veaux) ou **génisses**. Accès OK pour petit camion, depuis fin mai jusqu'au 20-30 septembre, 245.- Fr./tête. Inscription jusqu'à fin mars. Frédéric Tissières, Chamoson, tél. 079 633 92 20 ou 079 417 65 75

L'agriculture biologique roumaine cherche des **investisseurs**, des **donateurs** et des **personnes intéressées**. Un paysan bio CH s'en réjouit, tél. 078 652 72 42, courriel biofreunde@yahoo.de

Cherche **vaches, génisses et bœufs** aptes à l'engraissement, tél. 062 299 04 36

Aimeriez-vous remettre votre ferme bio du Nord-ouest de la Suisse à une **famille paysanne convaincue**? Famille avec enfants pratiquant l'agriculture biologique et adaptée aux conditions locales, ouverte à collaboration, achat de préférence, fonds propres en suffisance. Offres et pistes à suivre SVP au tél. 079 672 95 43 (le soir)

Offres

Vous êtes **vigneron, agriculteur** ou **mécanicien de machines**? De formation ou autodidacte? Vous voulez vivre quelque chose de nouveau? Alors venez chez nous en Toscane! Pour savoir plus: www.riparbella.com. On se réjouit!

Ferme ukrainienne bio de 80 ha avec grandes cultures et production animale cherche **chef d'exploitation** et **collaborateurs-trices**, aussi en couples pour cogérer la ferme. De suite ou à convenir, courriel rainer.sax@gmx.ch, tél. 0038 096 187 42 15

À vendre **sarclouses maraîchères Haruwy** de 1,5 ou 1,8 m avec socs en patte d'oie, **herse étrille rabattable Rabewerk** de 5 m, tél. 078 647 57 76

Communication animale: apprenez ce que votre animal pense et ressent en cas de troubles comportementaux, de maladies ou simplement pour mieux le comprendre. Vous recevrez ma réponse par écrit. Tout ce dont j'ai besoin est le nom et la photo de l'animal ainsi que vos éventuelles questions. Je peux en principe communiquer avec n'importe quel animal. Pour en savoir plus, Silvia Schmed, tél. 078 803 81 86, courriel schmed.farm@bluwin.ch, www.tierkommunikation-silvia.jimdo.com

bio se préoccupe aussi des énergies renouvelables. Du 13 au 15 avril, la foire «energissima» présente à Fribourg une plateforme pour les professionnels et les spécialistes des énergies renouvelables et des techniques écologiques. Ouverte à tout le monde, la Journée du grand public sera le samedi 16 avril.

Depuis cette année, «energissima» comprend aussi les expositions «Greentech», le salon de la Gestion des déchets, des ressources et des technologies de l'environnement et «ecoHome», la foire de l'éco-construction et de l'efficacité énergétique. Depuis son lancement en 2007, energissima s'est imposé comme le salon de référence en Suisse et il demeure le seul à représenter toutes les filières des énergies renouvelables.

Cette foire est considérée comme celle de l'innovation dans les produits high-tech pour le développement des énergies renouvelables comme la chaleur et l'électricité solaires, le bois, la géothermie, l'énergie éolienne et hydraulique, le biogaz, les agrocarburants. On y voit aussi en bonne place des véhicules écologiques, la

construction durable, l'optimisation des ressources et le recyclage.

Pour les spécialistes et le public

Les trois premiers jours du salon sont réservés aux professionnels et aux spécialistes (l'accès aux expositions, aux conférences et aux divertissements est réservé aux personnes munies d'une invitation ou d'un badge électronique). Le samedi 16 avril, la journée du grand public, un vaste programme d'information et de sensibilisation aux énergies renouvelables et au développement durable sera proposé aux visiteurs intéressés.

Le salon se déroulera au Forum Fribourg, à un quart d'heure de la gare en prenant le bus n° 1 dans la direction «Portes-de-Fribourg». L'arrêt se trouve juste devant le Forum. Un bus toutes les quinze minutes.

En voiture, le Forum Fribourg se trouve à 300 mètres de la sortie d'autoroute Fribourg Nord. Il y a des places de parc sur le site et dans les environs.

Pour en savoir plus:

www.energissima.ch

psh



Le salon energissima est LA plateforme des énergies renouvelables et des techniques écologiques.

PUBLICITÉ

 **ASF**
...auch in Zukunft!
Tél.: 041 925 82 00

www.asf-sursee.ch
Bahnhofplatz 3
6210 Sursee


Bœuf de pâturage

En notre qualité de partenaire officiel de Bio Suisse, nous sommes entièrement au service des producteurs de viande bio.

Nous sommes à même de commercialiser toutes les sortes de bêtes bio.

Valable dans toute la Suisse:
Nous cherchons ...

... **des producteurs de Bœuf de Pâturage BIO**
(Prime : Fr. 2.10 sur le prix AQ OB)
... **et des engraisseurs de porcs bio.**

- Nous offrons:**
- Enlèvement rapide
 - Prix équitables et transparents
 - Décomptes rapides, c.-à-d. dans les 7 jours
 - Paiements rapides, c.-à-d. dans les 8 jours

BIO

SUISSE

Contrat de sous-traitance: À quoi je dois faire attention

Il n'y a pas eu de modification des directives pour la transformation en sous-traitance depuis 2006. Rien de nouveau pour 2011 non plus, mais quelques rappels s'imposent parce que ce n'est pas toujours simple.

C'est quand le transformateur est preneur de licence Bourgeon que les contrats de sous-traitance sont les plus simples à mettre en œuvre, car c'est le transformateur qui assume le risque d'éventuelles infractions. Dans le cas des contrats de sous-traitance conclus avec des transformateurs sans licence Bourgeon, le risque est par contre supporté à 100 % par la ferme bio.

Question: J'aimerais faire abattre une vache dans l'abattoir de notre village pour ensuite apporter les carcasses à un boucher qui les transformera pour nous sur la base d'un contrat de sous-traitance. Dois-je aussi conclure un contrat de sous-traitance pour l'abattage?

» Réponse: Non. Si le dépeçage ne dépasse pas les carcasses, le simple abattage est selon l'Ordonnance bio dispensé de la certification obligatoire parce qu'il n'y a pas de risque de confusion avec de la viande conventionnelle. Voilà pourquoi il n'y a pas besoin d'un contrat de sous-traitance pour le simple abattage.

Question: Le boucher utilise la viande pour fabriquer entre autres des saucisses Bourgeon pour lesquelles il faut du lard et des épices Bourgeon dont il aimerait grouper les commandes pour d'autres mandants et moi, ce qui nous permettrait d'avoir un rabais de quantité. Est-ce que c'est possible?

» Réponse: Oui. Les sous-traitants peuvent être mandatés pour acheter des ingrédients, mais la ferme bio doit avoir le certificat et l'attestation de reconnaissance Bourgeon du fabricant des épices et du fournisseur de lard à disposition lors du contrôle bio. Le sous-traitant doit en outre remettre à la ferme bio les copies des factures d'épices et de lard qui mentionnent les quantités reçues. La ferme bio doit encore exiger du sous-traitant une attestation d'exclusion des OGM pour tous les ingrédients qui

présentent un risque de ce point de vue. Le sous-traitant peut aussi stocker des ingrédients chez lui. Pour les ingrédients qui présentent un risque élevé de mélange, un contrôle détaillé des flux des marchandises sera effectué tous les cinq ans dans l'entreprise du sous-traitant en plus du contrôle annuel de la ferme bio.

Question: J'ai entendu dire qu'un sous-traitant peut travailler pour au maximum cinq mandants bio. Est-ce que c'est encore vrai?

» Réponse: Oui, c'est juste, car un sous-traitant doit se faire certifier dès qu'il transforme des produits Bourgeon pour plus de cinq producteurs. Conclure un contrat de licence avec Bio Suisse n'est toutefois nécessaire que si le sous-traitant met sur le marché des produits Bourgeon sous son propre nom. Les organismes de certification vérifient chaque année ensemble quels sous-traitants dépassent la limite de cinq mandants Bourgeon et les informent de la nécessité de se faire certifier.

Question: Où puis-je trouver un modèle de contrat de sous-traitance?



Si le sous-traitant possède une licence Bourgeon, c'est lui qui porte la responsabilité des éventuelles infractions. Sinon c'est la ferme bio qui assume ce risque.

Calcaire d'algues marines jusqu'à fin 2011

Bio Suisse avait décidé en automne 2010 de ne plus autoriser les engrais à base de calcaire d'algues marines et ces produits ont été retirés de la Liste des intrants. On a cependant constaté en janvier que les fabricants d'engrais ne pouvaient pas réagir aussi rapidement. Bio Suisse a donc par la suite prolongé le délai d'utilisation jusqu'à fin 2011. Les producteurs de Bio Suisse peuvent donc encore acheter en 2011 des engrais contenant du calcaire d'algues marines pour couvrir les besoins annuels, mais ils doivent les utiliser cette année. Ces produits ne seront définitivement plus autorisés à partir du 1^{er} janvier 2012. Voir aussi www.listedesintrants.ch → Liste des intrants → Corrigenda.

Bernhard Speiser, FiBL

» Réponse: Ces modèles se trouvent sur www.bio-suisse.ch → Service → Cahier des charges et règlements → Producteurs → Modèles et formulaires. Ce modèle de contrat se trouve aussi sur les sites internet de bio.inspecta.ch et de [BTA](http://BTA.ch).

Christof Fankhauser, Bio Suisse

Photo: www.oekolandbaude, Thomas Stephan/BLF

Infatigables piqueurs de graines

Les dégâts causés par les corbeaux se multiplient en bio, ce qui augmente la pression sur les semences non traitées. Le FiBL cherche des traitements à la fois naturels et efficaces, mais pour l'instant il faut miser sur la prévention et la dissuasion, ce qui marche d'autant mieux qu'on connaît bien son «ennemi».

Les dégâts causés par les corbeaux augmentent – surtout dans les champs de maïs bio. Les semis conventionnels n'ont rien à craindre grâce au traitement avec du «Mesurool», ce qui accroît la pression sur les semences bio. Les ressemis peuvent coûter assez cher aux agriculteurs bio et

retarder les récoltes. Certains agriculteurs bio ont même dû arrêter complètement le maïs.

Le FiBL travaille sur un projet financé par Bio Suisse pour tester de nouveaux produits végétaux pour traiter les semences contre les corbeaux. L'année passée, le FiBL a fait des essais pratiques avec des produits naturels. Deux d'entre eux ont provoqué de gros dégâts à la levée. Pendant l'hiver, nous avons étudié d'autres substances en laboratoire pour connaître leur influence sur la faculté germinative, et nous prévoyons quelques essais en plein champ pour ce printemps. Le grand défi consiste à trouver une substance qui adhère bien au grain, ne provoque pas de dégâts à la levée et que même les oiseaux qui mangent des charognes trouvent répugnante. Elle doit en outre être très bon marché et utilisable juste avant le semis.

ritoriaux, qui sont essentiellement carnivores pendant l'élevage des jeunes: ces couples occupent des territoires situés dans les régions extensives au paysage diversifié. Ils défendent leurs territoires contre leurs congénères – y compris les groupes de célibataires. Il y a donc peu de dégâts aux cultures dans leurs territoires. Avoir des couples reproducteurs dans les zones de grandes cultures est la meilleure et la moins chère protection contre les corbeaux*! Il faut donc protéger ces couples, et surtout ne pas détruire leurs nids!

Mal aimés en agriculture, les corbeaux* remplissent aussi des fonctions écologiques importantes. Ce sont en effet des omnivores qui ne dédaignent pas les charognes et peuvent même devenir des aides-faucheurs en évitant la contamination des coupes d'herbe par des animaux morts. Les couples reproducteurs favorisent en outre indirectement d'autres espèces utiles pour l'agriculture: les vieux nids de corneilles sont utilisés par les faucons crécerelles ou par les hiboux moyens-ducs. Ces chasseurs de souris occupent les nids des autres car ils n'en construisent pas eux-mêmes.

Le FiBL cherche des «pilotes de ballons»

Nous avons besoin d'amasser plus d'expérience avec les ballons, donc nous prions les agriculteurs intéressés de participer à un petit essai pilote. Les participants pourront cette année recevoir des ballons gratuits et les remplir d'hélium quelque part près de chez eux. En contrepartie les agriculteurs devront observer leur



Photo: Maurice Clerc

Les couples reproducteurs protègent les semis

Dans le maïs, les dégâts les plus graves sont causés par le picorage des grains et l'arrachage des plantules. Les jeunes plantes de maïs sont en danger jusqu'à ce qu'elles atteignent environ 10 centimètres. Le picorage des épis de maïs qui mûrissent est moins grave. À part le maïs, les corbeaux aiment aussi beaucoup le tournesol, le soja et les pois protéagineux. Les dégâts ne sont pas très visibles dans les céréales parce qu'on sème un beaucoup plus grand nombre de grains au mètre carré et que les céréales peuvent compenser la rareté des plantes par un tallage plus important.

Les dégâts sont surtout causés par les groupes de corneilles noires célibataires. Ces groupes sont constitués de jeunes corneilles qui ne sont pas encore capables de se reproduire ou de corneilles qui n'ont pas trouvé de partenaire sexuel ou de lieu de nidification adéquat. Ce genre de groupes (de quelques dizaines à plusieurs centaines d'oiseaux) se tiennent en terrain découvert, surtout dans les régions d'agriculture intensive où ils peuvent faire d'énormes dégâts en très peu de temps.

Il en va autrement avec les couples reproducteurs, aussi appelés couples ter-

Les possibilités de prévention

Les mesures préventives et répulsives sont d'autant plus importantes qu'il n'existe pas encore de produit de traitement naturel utilisable:

- **Semer plutôt tard et dans des sols chauds:** Une levée rapide favorise le développement de la culture, ce qui diminue la durée de la période où les corbeaux font des dégâts et où les adventices peuvent germer.
- **Semer profondément et rouler:** Les grains sont bien enfouis dans le sol et les lignes sont «camouflées» par le roulage. La profondeur du semis doit être adaptée au type de sol (maximum 7 cm dans les sols légers et 4 cm dans les sols lourds) sous peine de retarder la levée. Effectuer un semis exact et propre, ne pas laisser en surface des grains non recouverts de terre.

* NdT: Au sens commun et générique du terme.

efficacité et remplir un petit questionnaire. Le plus simple serait que plusieurs agriculteurs se regroupent pour louer une bombonne d'hélium pendant deux semaines.

- Les agriculteurs intéressés par ce projet sont priés de s'annoncer à: Maurice Clerc, FiBL, tél. 021 619 44 75 ou 076 444 25 28, courriel maurice.clerc@fibl.org.

hud/ck

Portraits



Photo: L.B. Tertenborn

Corneille noire (*Corvus corone*): Plumage noir, racine du bec emplumée, bec moins pointu que celui des corbeaux freux. Les corneilles sont répandues dans toute la Suisse.



Photo: Rafal Komorowski/GNU

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*): Plumage noir avec des reflets violets, taches blanchâtres sur la racine du bec des corbeaux de plus d'une année. Les corbeaux freux vivent en colonies dans le Nord-Ouest de la Suisse et sur le Plateau occidental. Attention, espèce protégée! Le corbeau freux était encore tout récemment sur la liste rouge des espèces potentiellement menacées. Attention aussi au risque de confusion: les jeunes corbeaux freux sont souvent confondus avec des corneilles.



Photo: Tony Brierton

Corneille mantelée (*Corvus corone cornix*): La tête, le haut de la poitrine, les ailes, la queue et les tibias sont noirs, le reste du plumage est gris (les jeunes oiseaux sont presque totalement noirs). La corneille mantelée ne se trouve en Suisse que sur le versant sud des Alpes.



Photo: Hansueli Dierauer

Les champs de maïs bio doivent souvent être au moins partiellement ressemés à cause des dégâts causés par les corbeaux.

■ **Enfouir les engrais de ferme:** Les corneilles sont attirées par les engrais de ferme qui se trouvent en surface. Il faut attendre au moins deux jours entre le labour et le semis, et encore plus longtemps en cas de rompu, pour que les matières organiques puisse se décomposer et que les vers de terre ne se trouvent pas en surface lors du semis.

Les mesures répulsives

L'abattage des corneilles doit être laissé aux chasseurs. L'abattage n'est en outre efficace qu'à court terme et ne permet pas de réguler à long termes une population. Suspendre des corneilles mortes n'est pas bon pour l'image de l'agriculture – et de toute façon interdit par la loi sur les épizooties. Les bandes de plastique et les épouvantails n'ont pratiquement aucun effet sur les corbeaux. Alors que faire?

■ **Répondre ou planter des plumes:** On peut commander des plumes de corbeaux morts aux gardes-chasse et les répandre sur le sol ou les planter en forme de cercle: cela trompe les corbeaux en leur faisant croire à une attaque d'oiseau dangereux pour eux comme par exemple un autour.

■ **Appareils acoustiques diffusant des bruits effrayants:** On en trouve dans le commerce qui peuvent produire jusqu'à une dizaine de sons différents. Ces appareils sont simples à installer et à brancher sur une batterie de voiture, et on peut les programmer pour qu'ils ne fonctionnent que pendant la journée.

■ **Ballons:** Selon la Station ornithologique de Sempach, c'est les ballons qui sont le plus efficace. Les ballons

aluminisés gonflés à l'hélium d'environ 80 cm de diamètre irritent les corbeaux pendant quelques jours, volent plusieurs jours au bout d'une cordelette en nylon et peuvent être reremplis. Trois ballons à l'hectare suffisent.

■ **Alterner rapidement les mesures:** Les corbeaux sont très intelligents et ont une grande capacité d'adaptation. Ils s'habituent rapidement aux nouvelles situations et conditions. Les mesures répulsives doivent donc être alternées le plus souvent possible.

Hansueli Dierauer et
Cornelia Kupferschmid, FiBL

i

Pour en savoir plus sur les corbeaux :

a) www.bioactualites.ch → Cultures → Grandes cultures → Maïs.

b) Fiche technique bio 3.6.51-52 d'Agriidea Lausanne (téléchargeable gratuitement sur www.agriidea.ch → Agriidea Lausanne → Domaines de compétences → Agriculture biologique)

c) Avant la fin du mois de mars, la nouvelle fiche «Krähen abwehren im Biofeld» – en allemand seulement – sera téléchargeable gratuitement depuis www.shop.fibl.org
Numéro de commande: 1550
Impression en couleur pour Fr. 3.– chez FiBL, tél. 062 865 72 72, courriel info.suisse@fibl.org

Commande de ballons (en-dehors de l'action de distribution gratuite de ballons par le FiBL en 2011):

a) Ballon-Müller, tél. 021 633 50 50, www.mcparty.ch.

b) Filiales régionales de Pangaz, tél. 0844 800 300, www.pangaz.ch: vente et gonflage de ballons.

Tachetée rouge: Nouveaux critères pour la Feuille de trèfle

Dans le catalogue des taureaux de Swissgenetics, les taureaux spécialement adéquats pour les fermes bio sont signalés par le «Trèfle bio». Un groupe de sélectionneurs bio des races Simmental, Tachetée rouge et Red Holstein a révisé avec Swissgenetics les critères d'octroi de cette feuille de trèfle.

La Fédération suisse d'élevage bovin Swissherdbook gère depuis un certain temps une base de calcul des valeurs d'élevage séparée pour chaque race. Les valeurs d'élevage sont donc difficiles à comparer d'une race à l'autre, ce qui complique entre autres l'octroi de la feuille de trèfle.

Bio Suisse a donc institué un groupe de travail chargé de réviser les critères qui définissent les taureaux adéquats pour la sélection bio. Ce travail a maintenant été fait pour la Red Holstein, la Tachetée rouge (Swiss Fleckvieh) et la Simmental. En plus de la monte naturelle, l'insémination joue aussi un rôle important dans la sélection bovine faite par les fermes bio. La feuille de trèfle aide les éleveurs à trouver rapidement des taureaux adéquats.

Exclus par le nombre de cellules

Particulièrement intéressant parmi les caractères de fitness: le nombre de cellules, dont l'amélioration représente un but d'élevage central notamment en vue d'une production laitière sans antibiotiques.

Pour qu'un taureau Simmental, Tachetée rouge ou Red Holstein puisse avoir la feuille de trèfle, il doit avoir selon la base de la Tachetée rouge un indice cellules d'au minimum 95 points. Les nombres de cellules sont représentés par un indice dont la valeur 100 représente

la moyenne de la race. Cet indice représente un nombre de cellules plus bas que la moyenne quand il est supérieur à 100 et supérieur à la moyenne quand il est inférieur à 100. La différence entre les races est très importante (cf. graphique «Nombre de cellules»). L'indice cellules doit être d'au minimum 95 pour la Tachetée rouge, mais d'au moins 92 pour les taureaux Simmental – parce qu'ils sont légèrement supérieurs à ceux de la Tachetée rouge en ce qui concerne le critère de fitness Cellules. Les Red Holstein doivent avoir un indice minimum de 104 parce que leur base est inférieure de 9 points à celle de la Tachetée rouge.

Un taureau ne reçoit donc pas la feuille de trèfle s'il n'atteint pas l'indice minimum pour le nombre de cellules – même s'il a d'excellents résultats pour d'autres critères. Voilà qui explique pourquoi certains taureaux ont perdu la feuille de trèfle cette année.

Un indice fitness tardif

Les taureaux ne reçoivent leur Indice Fitness (IFI) que lorsqu'il est possible de calculer leur valeur d'élevage pour la durée d'utilisation, donc relativement tard. Une fois calculé, l'IFI doit atteindre au moins 105 pour que le taureau puisse avoir la feuille de trèfle. Un IFI de 115 et

plus donne droit à la feuille de trèfle sans devoir tenir compte d'autres critères.

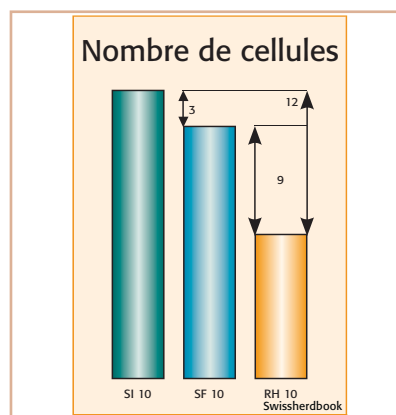
Les valeurs comparées des différentes races se trouvent à la page 4 du «Toro Spécial» (www.swissgenetics.ch → Services en lignes → Catalogues → TORO Spécial 2010/11 → Simmental, Swiss Fleckvieh ...).

La performance de vie des ascendants est aussi un critère important, et enfin les critères pour la feuille de trèfle tiennent aussi compte des critères morphologiques qui sont en étroite relation avec la durée d'utilisation.

Feuille de trèfle et Valeur d'élevage globale (VEG)



- **Simmental:** Hugo VEG 135, Costa VEG 131, Sascha VEG 129, Tambourin VEG 124, Mont-Blanc VEG 122, Nineron VEG 119, Niklas VEG 116
- **Tachetée rouge:** Grock VEG 128, Pierolet VEG 125, Fidu VEG 124, Zobaco VEG 124, Ophir VEG 122, Demian VEG 115, Beny VEG 114, Puk VEG 113, Villot VEG 113, Kata VEG 112, Gregor VEG 112, Cocorossa VEG 111, Orient VEG 110, Basco VEG 110
- **Red Holstein:** Rifuro VEG 126, Bental VEG 123, Devis VEG 121, Larsson VEG 121



SI = Simmental; RH = Red Holstein; SF = Swiss Fleckvieh = Tachetée rouge
Critère de fitness nombre de cellules: Différences entre les races; explications dans le texte.

3. Critères pour la Tachetée rouge

3.1. Indice «Nombre de cellules» supérieur à 95 (sur la base SF)
Cette condition doit être remplie dans tous les cas.

3.2. IFI (Index Fitness) supérieur à 105

Si le IFI est égal ou supérieur à 115, le taureau reçoit la feuille de trèfle.

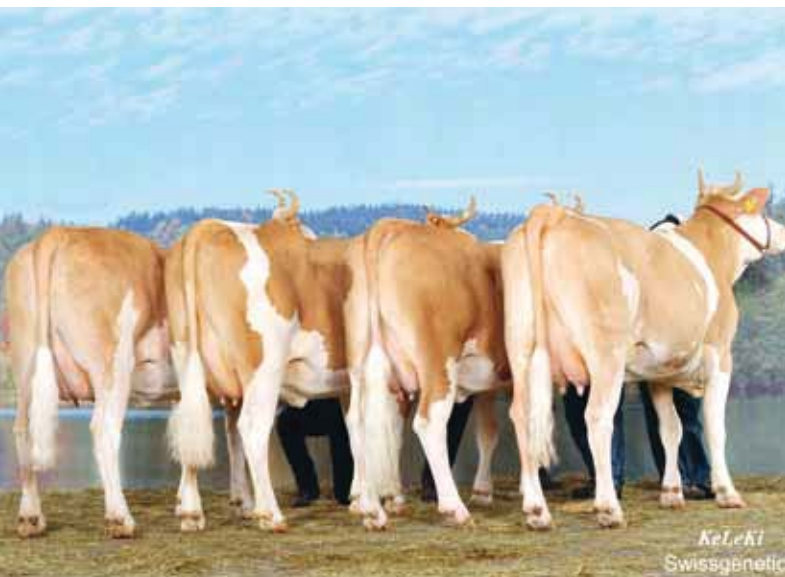
Si le IFI se situe entre 104 et 115, au moins 7 des critères 3 à 11 (voir ci-dessous) doivent être remplis.

Si le IFI est inférieur à 105, le taureau ne reçoit pas la feuille de trèfle.

Si aucun IFI n'est disponible, au moins 8 des critères 3 à 11 doivent être remplis.

Critère / Caractère	Exigence
3. Production de vie de la mère	≥ 40'000 kg
4. Somme des lactations M + MP + MM	≥ 14; en plus, max. une vache avec moins de 3 lactations
5. VE Persistance	≥ 95
6. VE Inclinaison du Bassin	≥ 90
7. VE Profil du jarret	85 – 110
8. VE Talons	≥ 100
9. VE Attache avant-pis	≥ 100
10. VE Profondeur du pis	≥ 100
11. VE Ligament médian	≥ 100

IFI = Indice Fitness



Un groupe de descendantes de Mont-Blanc, dont les valeurs d'élevage pour les critères fonctionnels, qui sont toutes au-dessus de la moyenne de la race, sont encore complétées par une hérédité très positive des performances carnées.

Swissgenetics est actuellement la seule organisation d'IA qui collabore avec Bio Suisse. Les membres du groupe de travail espèrent que les autres organisations reprendront les critères pour la feuille de trèfle et ne se contenteront pas de dire que tous les taureaux non-TE sont des taureaux bio.

Viser une sélection locale

La base fourragère de la ferme joue un rôle important pour la sélection. Faire de la sélection conforme aux conditions locales veut dire sélectionner des bêtes dont le génotype laitier est adapté à la base fourragère. Un exemple: une vache avec un rendement laitier de 7000 kg doit recevoir pendant la première moitié de la lactation une ration dont la concentration

énergétique atteint 6,4 MJ NEL. Seules quelques rares fermes bio atteignent cette valeur avec leurs fourrages de base. On peut bien sûr «résoudre» le problème en donnant des concentrés, mais cette approche contrevient à la philosophie bio et se retrouve de plus en plus souvent sous les feux critiques de l'opinion publique.

Il est intéressant de voir que des analyses économiques montrent que les exploitations qui ont les plus hauts revenus du travail sont celles qui ont une moyenne d'étable inférieure à 7000 kg. Les fermes bio demandent des reproducteurs qui transmettent non seulement des bons rendements laitiers mais aussi de bonnes performances carnées, ce qui est important pour pouvoir valoriser les veaux d'engraissement.



Un très beau groupe de descendantes du taureau Tachetée rouge bio Ophir, un bon transmetteur de fitness (IFI 129) avec une haute VE cellules (111).

Les critères pour la feuille de trèfle n'incluent cependant ni l'adaptation du rendement laitier aux conditions locales ni l'utilisation à deux fins. Chaque éleveur doit donc en fin de compte déterminer lui-même si un taureau convient pour sa ferme. Notons encore que la formulation du but d'élevage de la Tachetée rouge et de celui de la Simmental tient compte de la musculature.

Le groupe de travail est d'avis que la sélection bovine bio doit continuer de se fonder sur des familles de vaches robustes et que les critères de fitness jouent ici clairement un rôle de premier plan.

Hansueli von Steiger, Swissgenetics;
Hans Braun, IG Swiss Fleckvieh;
Anet Spengler Neff, FiBL



Les taureaux feuille de trèfle Hugo et Niklas produisent aussi des championnes. À gauche Hugo Vreni, des frères Schärz d'Aeschi BE, la Miss de la présentation de descendance de Swissgenetics à Thoune en 2010; à droite la championne de la plus belle mamelle Niklas Marisa d'Edwin Griessen de St-Stephan BE.



La Grande Championne de la Tachetée rouge à Swiss Expo 2011, Kata Fabienne de Christof Luginbühl de Krattigen BE. Son père est un champion de la transmission des critères de fitness: Kata, fils de Katino, arbore un indice de fitness de 135.

Grandes cultures: les contributions des producteurs financent la recherche

Bio Suisse soutient depuis 2008 des projets de recherche appliquée en grandes cultures pour plus de 100'000 francs par année. Cet argent vient des contributions pour les grandes cultures versées par les producteurs. Ces recherches doivent permettre de trouver des solutions aux difficultés agronomiques et de développer les marchés.

La demande suisse de produits des grandes cultures biologiques ne peut de loin pas être couverte par la production du pays. La production augmente légèrement chaque année, mais on continue de

devoir importer des milliers de tonnes de matières premières pour satisfaire cette demande en constante augmentation.

Une partie des contributions pour les grandes cultures versées par les produc-

teurs bio sert à financer des recherches techniques et commerciales dont les résultats doivent profiter aux producteurs. Quatorze projets ont été soutenus l'année passée (cf. tableau ci-dessous).

Reto Bergmann, Bio Suisse

Culture	Titre du projet
Orge de brasserie	Encouragement des grandes cultures bio de montagne et en particulier de l'orge de brasserie bio
Diverses grandes cultures	Prévention des dégâts de limaces sur colza bio, betterave sucrière bio, tournesol bio etc.
Betteraves fourragères	Rationalisation des cultures sarclées biologiques et particulièrement des betteraves fourragères bio
Avoine	Encouragement de la culture de l'avoine alimentaire biologique
Millet	Essais culturaux de millet commun bio, encouragement de la culture biologique du millet
Graines de courge	Production d'huile de graines de courge bio
Lin	Essais culturaux de lin bio, encouragement de la culture biologique du lin
Maïs	Prévention des dégâts de corbeaux dans les cultures biologiques de maïs grain et d'ensilage
Sous-produits de meunerie	Engraissement de porcs laineux avec des sous-produits de meunerie
Protéines	Développement des protéagineux indigènes comme alternative au soja importé
Colza	Lutte contre le méligèthe du colza en bio, encouragement de la culture biologique du colza, développement de la multiplication biologique des semences de colza
Soja	Encouragement de la culture biologique du soja
Graines de tournesol	Encouragement de la culture biologique du tournesol
Blé	Garantie de la qualité du blé bio

Bio Suisse

Protéagineux: vive les cultures associées!

Les cultures associées ont de nombreux avantages agronomiques. La pression des mauvaises herbes y est nettement plus faible que dans les cultures pures, la résistance à la verse (et donc l'aptitude à la récolte) meilleure, mais elles représentent un supplément de travail pour les moulins puisque la fabrication des aliments standards se fait avec des composants simples. La séparation des produits des cultures associées provoque un surcoût d'environ quatre francs par décitonne, ce qui explique les réticences dont les acheteurs faisaient preuve il y a encore trois ans à l'égard des cultures associées.

Après que le FiBL ait pu montrer en 2009 que la proportion de protéagineux suisses est pratiquement négligeable par rapport à la quantité totale de protéines utilisées dans l'alimentation animale biologique, le groupe de travail Protéines de Bio Suisse a donné le coup d'envoi

de grands essais de cultures associées. L'augmentation de 15.- Fr./dt du prix agricole des pois protéagineux et de la féverole bio, qui les a fait monter respectivement à 90.- et à 100.- Fr./dt, a permis d'améliorer sérieusement les conditions cadres dont bénéficient les fermes d'essais et les producteurs.

Le FiBL a testé avec la station de recherches Agroscope ACW huit types de cultures associées pour ensuite mettre les meilleurs en culture à deux endroits en Suisse romande et à trois endroits dans le canton d'Argovie. Ces mélanges ont mis l'accent sur le pois protéagineux parce que son spectre des acides aminés est plus proche de celui du soja que celui de la féverole. Le gros désavantage du pois est sa faible résistance à la verse: il verse complètement avant la récolte, et les mauvaises herbes poussent alors sans frein au point que cela ne vaut souvent plus la peine

de faire venir la moissonneuse-batteuse. Servant de tuteurs aux pois, les plantes comme l'orge ou le triticale leur permettent de rester debout jusqu'à la récolte et diminuent la pression des mauvaises herbes.

Les proportions idéales de ces mélanges ne sont pas encore totalement fixées. On s'est aperçu que, dans les sols plus riches en azote de la Suisse allemande, la céréale talle trop et concurrence les pois malgré une densité de semis de seulement 20 ou 40 % de la quantité normale de semence pour une culture de céréale. En Suisse romande, sur des sols moins riches, les cultures associées ont déjà une certaine renommée parce qu'elles peuvent être cultivées sans aucun apport d'engrais. C'est le mélange de semences composé de 80 % de pois et de 40 % d'orge (par rapport aux quantités normales de semences pour les cultures pures) qui, avec tout juste 50

dt/ha, a fourni les meilleurs rendements à Vandoeuvres.

Les cultures associées occupent cette année déjà une cinquantaine d'hectares en Suisse romande. Les essais du FiBL se poursuivront encore pendant une année dans le but de standardiser les méthodes et de généraliser les cultures associées en Suisse.

Hansueli Dierauer, FiBL

■ *Pour en savoir plus:*

- Maurice Clerc, FiBL, Lausanne, tél. 021 619 44 75, courriel maurice.clerc@fibl.org
- Hansueli Dierauer ou Daniel Böhler, FiBL, Frick, tél. 062 865 72 65, courriel hansueli.dierauer@fibl.org ou daniel.boehler@fibl.org.

Essais de cultures associées en 2010



Photos: Maurice Clerc



Culture associée de pois protéagineux et d'orge semés à resp. 100 % et 20 % de la quantité normale de semence (Vandoeuvres GE): a tendance à verser.

Culture associée de pois protéagineux et d'orge semés à resp. 80 % et 40 % de la quantité normale de semence (Vandoeuvres GE): ne verse pas.

Le projet de Biofarm pour l'avoine alimentaire

L'avoine est une culture très peu pratiquée en Suisse. Pour des raisons de prix, l'avoine destinée à l'alimentation humaine est importée à pratiquement 100 pour cent. L'avoine alimentaire n'occupe en Suisse que 4 pour cent de la surface totale des céréales bio, soit environ 50 ha, or il en faudrait environ 1000 pour couvrir la demande suisse d'avoine alimentaire bio.

La coopérative Biofarm a lancé en 2006 un projet dont l'objectif est d'augmenter les surfaces des cultures biologiques d'avoine alimentaire labellisée Bourgeon. Le but est d'étendre cette production pour atteindre 80 à 100 hectares d'ici 2012. Pour y arriver, il faut que la culture et la transformation de l'avoine alimentaire soient économiquement intéressantes. Biofarm ne milite pas seulement pour de bons prix agricoles, elle cherche aussi les moyens d'augmenter les rendements, offre aux producteurs un soutien technique, définit les critères de qualité et ouvre de nouveaux débouchés.

L'avoine alimentaire bio recouvre actuellement quelque 50 hectares, et l'objectif quantitatif de Biofarm est de 200 tonnes pour 2011. La variété d'avoine d'automne Winnipeg atteint des rendements particulièrement bons (44 dt/ha) et une bonne qualité alimentaire. Le prix à la production a pu être augmenté pour passer de 62,50 à 75,00 Fr./dt.

Les essais faits par Biofarm ont en outre montré que les variétés d'avoine noire ne conviennent pas pour la fabrication de flocons. Reto Bergmann, Bio Suisse

■ *Pour en savoir plus: Niklaus Steiner, Biofarm Genossenschaft, 4936 Kleindietwil, tél. 062 957 80 50*



Photo: Hansueli Dierauer

L'avoine est une plante peu exigeante qui couvre très bien le sol. Les cultures d'avoine d'automne risquent cependant d'être détruites pendant l'hiver.

Les CT Fruits, Légumes et Plantes aromatiques cherchent des membres

Bio Suisse mise sur le savoir-faire de personnes motivées et novatrices pour l'aider à continuer de développer l'agriculture biologique, la marque du Bourgeon et le marché bio: Bio Suisse cherche de nouveaux membres pour les CT Fruits, Légumes et Plantes aromatiques.

Les commissions techniques (CT) conseillent le Comité de Bio Suisse pour les questions de politique fédérative et soutiennent le secrétariat pour les questions du développement du marché et de la promotion des ventes. On cherche des personnes engagées et bonnes communicatrices qui connaissent bien l'agriculture biologique et ont de bons réseaux dans la

branche concernée. Les séances se déroulent normalement en allemand.

Collaborer au travail des commissions techniques permet de mieux connaître le marché bio de notre pays et de contribuer efficacement à structurer la poursuite du développement de l'agriculture biologique et de la marque Bourgeon.

Le Comité de Bio Suisse choisira les

nouveaux membres des commissions en mai 2011 pour la fin de la période d'exercice qui dure jusqu'à fin 2012.

La description des fonctions des CT de Bio Suisse et le profil d'exigences pour les membres des CT Fruits, Légumes et Plantes aromatiques se trouvent sur www.bio-suisse.ch → Service → Fédération → Élections.

Voulez-vous participer au travail de votre commission technique? Alors nous vous prions d'envoyer votre candidature comprenant une lettre de motivation et un bref curriculum vitae d'ici au vendredi 8 avril 2011 à Bio Suisse, Secrétariat de la Coordination de la Fédération, Natalie Delannoy, Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle ou par courriel à natalie.delannoy@bio-suisse.ch. Benedikt Domeyer, Bio Suisse



Photo: Bio Suisse

Cela vaut la peine de s'engager pour Bio Suisse.

Nouveau: Du matériel Bourgeon pour tous

La demande de matériel promotionnel avec le Bourgeon augmente sans cesse, et Bio Suisse s'en réjouit car plus on voit souvent le Bourgeon plus sa notoriété augmente.

Jusqu'à maintenant seuls les membres de Bio Suisse pouvaient commander du matériel promotionnel Bourgeon. Vu que le nombre de demandes déposées par des non-membres (p. ex. des propriétaires de magasins bio) augmente sans cesse, Bio Suisse a décidé de modifier la réglementation des commandes de matériel. Tous ceux qui désirent avoir du matériel publicitaire Bourgeon pourront désormais accéder à un assortiment choisi. Les non-membres reçoivent le matériel au prix de revient tandis que les membres de Bio Suisse ont des rabais.

La boutique en ligne qui se trouve sur www.bio-suisse.ch → Service → Matériel promotionnel → Shop en ligne est depuis maintenant séparée en deux catégories, membres et non-membres. Cela permet de voir d'un coup d'œil quel matériel est à disposition de qui. vh/psh

Foires et marchés: Venez nous aider!

Bio Suisse participe chaque année à de nombreuses foires et marchés, donc elle cherche continuellement pour ses stands des personnes capables de renseigner aimablement et avec compétence sur le bio et le Bourgeon.

Venez aider sur place les collaborateurs du secrétariat de Bio Suisse en votre qualité de paysan ou de paysanne bio. Votre travail sera rémunéré par un forfait journalier adéquat.

Cette année vous pouvez participer aux foires et marchés suivants:

- Marché des plantons du château de Wildegg, 30 avril et 1^{er} mai
- Journées de l'Environnement, Bâle, 28 mai

■ On cherche aussi des producteurs de la région qui viendraient avec leur stand de marché dans le «Coin Bio» organisé par Bio Suisse le 28 mai à Bâle sur la Barfüsserplatz dans le cadre des Journées de l'Environnement («Umwelttage»).

■ BioMarché, Zofingue, du 17 au 19 juin

■ 1001 Gemüse & Co, Domaine de la Rheinau, 10 et 11 septembre

Avons-nous éveillé votre intérêt? Alors nous vous prions de vous adresser pour toute information supplémentaire à Flavia Müller, Bio Suisse, tél. 061 385 96 51, courriel flavia.mueller@bio-suisse.ch.

fm/psh

«Pour un écosystème vivant»

Biodiversité oui – mais faut-il vraiment une nouvelle directive? Conformément à la volonté des délégués et sur mandat du Comité, la CLA (Commission de labellisation agricole) a révisé le chapitre 2.4 du Cahier des charges consacré à cette question. Le bio actualités a demandé à Andreas Bärtschi, le président de la CLA, quelles sont les tenants et aboutissants de cette proposition.

bio actualités: Pourquoi se doter d'une nouvelle directive sur la biodiversité?

Andreas Bärtschi: Les délégués ont ancré l'encouragement de la biodiversité et de la vitalité de l'écosystème dans le Concept directeur et les objectifs pluriannuels de Bio Suisse. Partant de là, le Comité a donné à la CLA le mandat de réviser et de compléter l'actuel chapitre «Développement de la diversité des espèces» du Cahier des charges. Ces mesures doivent être regroupées sous le terme générique de biodiversité.

Qu'est ce que la nouvelle directive va changer pour les producteurs Bourgeon?

Tout d'abord la présentation du sujet: toutes les exigences de base actuelles pour la biodiversité y sont résumées. En pratique, tous les producteurs doivent renoncer aux faucheuses-conditionneuses et autres girobroyeurs sur toutes les surfaces écologiques sauf dans les cultures spéciales. Une petite cinquantaine d'autres mesures d'encouragement de la biodiversité seront définies dans un règlement, mesures parmi les lesquelles chaque producteur devra en choisir six qui lui conviennent et qu'il devra mettre en œuvre d'ici au 1er janvier 2015. Sont exemptées les exploitations de moins de deux hectares de SAU et celles qui n'ont que des cultures sous abri, que des cultures horticoles ou de plantes ornementales, les pépinières, les piscicultures et les champignonnières: elles peuvent mais ne doivent pas respecter ce règlement pour la biodiversité.

Les prestations de base fournies par les producteurs Bourgeon ne sont donc pas suffisantes pour la biodiversité?

Les producteurs Bourgeon font déjà énormément pour la biodiversité en appliquant le système de l'agriculture biologique. Les exigences de base comme «pas de produits phytosanitaires de synthèse» doivent simplement être complétées par des mesures spécifiques pour contrer de manière ciblée la disparition des variétés, des espèces et des écosystèmes. Il est d'ailleurs prévu de rémunérer ces presta-



Photo: Stephan Jaun

Andreas Bärtschi, dit Res, le président de la CLA (Commission de labellisation agricole) de Bio Suisse.

tions dans le cadre du Développement des paiements directs.

Certains producteurs pensent que nous aurions dû reprendre le système de points d'IP-Suisse. Pourquoi la CLA a-t-elle décidé de faire autrement?

La suite des opérations

Le projet de directive sur la biodiversité a été envoyé à tous les délégués avec les autres documents préparatoires de l'Assemblée des délégués (AD) du 20 avril où cette directive doit être votée. Les membres de la CLA se tiennent à disposition pour présenter ce projet lors des séances de préparation des organisations membres.

Le règlement sur la biodiversité a été envoyé pour information avec les documents préparatoires de l'AD mais n'y sera pas voté. Ce règlement sera envoyé après l'AD à toutes les organisations membres pour qu'elles puissent si nécessaire faire valoir leur droit de référendum. bsm

Le système de points d'IP-Suisse serait trop compliqué à appliquer et à contrôler.

À quel point le système de Bio Suisse est-il applicable?

Nous avons toujours voulu qu'il soit facile à appliquer, donc nous avons fait intervenir des praticiens, les commissions techniques et un test pratique pour atteindre ce but. Les aspects pratiques de la première version du catalogue de mesures ont été testés dans 78 exploitations. Les réactions nous ont amenés à modifier ce catalogue, notamment pour y rajouter des mesures spécifiquement prévues pour les cultures spéciales. Nous croyons que la très grande majorité des producteurs pourront y trouver sans problème six mesures d'encouragement de la biodiversité. Nombre d'entre elles sont d'ailleurs assez faciles à mettre en œuvre, et les producteurs seront soutenus par un service de conseil ad hoc.

Quelle est la contre-valeur des éventuels surcoûts et baisses de rendements?

En fait, chaque producteur bio devrait chercher à protéger activement la biodiversité car elle est très importante pour le fonctionnement de l'agriculture biologique, mais on peut compter avec certitude que les mesures supplémentaires pourront être rémunérées par des paiements directs supplémentaires.

Un délai d'application a-t-il été prévu?

Oui, le Cahier des charges prévoit que les nouvelles exigences devront être remplies au plus tard le 1.1.2015.

Que se passera-t-il si un producteur Bourgeon ne peut pas faire valoir six mesures en 2015?

Chaque producteur devra évaluer son potentiel et ses lacunes le plus vite possible dès que l'Assemblée des délégués a adopté la directive. Nous soutiendrons activement les producteurs qui auraient des problèmes: le but est d'introduire ces mesures par du conseil et non par des sanctions.

Beatrice Scheurer-Moser, Bio Suisse

Entretien avec les deux candidats pour la présidence

L'Assemblée des délégués des organisations membres de Bio Suisse choisira le 20 avril le successeur de Regina Fuhrer à la présidence de notre Fédération. Deux personnes se sont annoncées jusqu'ici pour cette fonction. Le bio actualités a discuté avec les deux candidats.

bio actualités: *Les Lignes directrices de Bio Suisse disent que «Les petites et moyennes entreprises familiales sont importantes pour nous.» Que doit faire Bio Suisse pour les entreprises familiales?*

Urs Brändli: Les prix équitables sont sûrement une base. Il faut s'engager pour ça non par des mesures coercitives mais par un travail de persuasion et des relations partenariales avec la transformation et le commerce, mais le lobbying politique est au moins aussi important. C'est là que sont fixées nos conditions-cadres. Et nous devons toujours faire preuve d'esprit critique et remettre nos méthodes en question. Beaucoup prouvent déjà que la grandeur d'une entreprise n'est pas le seul facteur décisif. Nous devons contribuer à réaliser de nouvelles idées pour créer et occuper de nouvelles niches de marché.

Martin Riggenbach: Bio Suisse a déclaré clairement il y a quelque temps que nous aurons besoin de plus et non de moins d'agriculteurs pour nourrir l'humanité. Je suis entièrement de cet avis. Bio Suisse et moi allons donc nous engager fortement pour revaloriser toujours plus le travail que nous faisons en agriculture biologique. Il nous faut un facteur UMOS pour le travail agricole qui crée de la valeur ajoutée, car investir du travail dans nos fermes pour créer des plus-values devra à l'avenir en valoir la peine. Alors nous aurons de nouveau plus de reprises d'exploitations que d'abandons de l'agriculture.

Que représente pour vous le Cahier des charges du Bourgeon?

Le Cahier des charges est notre base commune en tant que producteurs Bourgeon. La législation suisse nous oblige bien de temps en temps à modifier certaines dispositions, mais normalement c'est notre Assemblée des délégués qui décide ce qu'il faut modifier, et c'est à mon avis d'une valeur inestimable. Tout nouvel article doit donc tout d'abord trouver une majorité, ce qui évite les décisions précipitées.

En fait j'aimerais qu'il n'y ait aucun Cahier des charges. Ce serait super qu'on pratique l'agriculture biologique en étant convaincu que c'est la seule forme d'agriculture qui soit durable et capable de nous faire avancer les paysans comme la société. La question de la biodiversité nous montre cependant que ça ne marche pas sans directives; on en a besoin pour révéler notre travail au consommateur, pour l'assurance-qualité et pour la définition de notre Bourgeon. Ce qui compte c'est que nous définissions nous-mêmes les directives du Bourgeon!

Bio Suisse a lancé son Offensive Bio pour susciter de nouvelles reconversions. Que se passera-t-il si l'offre dépasse soudain la demande?

Je trouve qu'une Offensive Bio tournée vers l'intérieur est au moins aussi importante que l'acquisition de nouveaux producteurs, mais une question de principe se pose: Notre objectif supérieur est-il de garantir en tout temps aux producteurs bio actuels des conditions commerciales optimales? Une sorte de «défense de l'acquis»? Ou notre objectif est-il plus global – chaque nouvelle parcelle cultivée en bio n'est-elle pas en soi une bonne nouvelle? Pour moi c'est clairement la deuxième solution. Et s'il faut pour cela supporter quelques surplus pendant quelques temps, j'y suis prêt.

Je ne pense pas que notre Offensive Bio va générer un boom général de reconversions. Nous cherchons en effet des reconversions pour les marchés qui ont du potentiel. Nous avons besoin de services de conseil très compétents pour que les producteurs Bourgeon et ceux qui se lancent dans la reconversion réussissent à long terme en agriculture biologique. Nous avons déjà fortement renforcé l'équipe du secrétariat qui s'occupe du product management, mais c'est clair qu'il n'est pas facile d'agir sur des marchés dominés par une pénurie latente de produits.



Urs Brändli cultive un domaine laitier bio à Goldingen SG. Président de la Commission technique Lait de Bio Suisse, sa candidature à la présidence de Bio Suisse est soutenue par le Verein Ostschweizer Bioproduzenten.

Martin Riggenbach cultive un domaine bio en polyculture-élevage à Soleure. Membre du Comité et Vice-président de Bio Suisse, sa candidature à la présidence de Bio Suisse est soutenue par le Comité de Bio Suisse.

Question épineuse: Bio Suisse pourrait-elle être amenée à empêcher certains nouveaux producteurs d'accéder au marché?

Le Bourgeon jouit en Suisse d'une considération qu'aucun autre label ne peut revendiquer en Europe. Cette position pourrait si nécessaire nous permettre d'établir des listes d'attente pour certains produits afin de doser progressivement les quantités supplémentaires, que nous connaissons toujours deux ans à l'avance. Cette mesure a déjà été prise pour le lait. Si nous voulons augmenter les surfaces bio, nous devons aussi offrir des perspectives commerciales aux nouveaux producteurs.

Non, cela nous ne pouvons et devons pas le faire. Le Bourgeon est sur le marché bio un acteur important – et même dominant suivant les points de vue. Les nouveaux producteurs doivent avoir des acheteurs pour leurs produits après la période de reconversion. Des listes d'attente ont été établies par les preneurs de licences pour certains marchés. On peut donc dire que le marché contribue lui aussi à réguler l'afflux des reconversions.

Le chiffre d'affaires bio progresse continuellement dans la grande distribution mais stagne dans le commerce biologique spécialisé. Que peut faire Bio Suisse pour les magasins bio?

Bio Suisse soutient déjà le commerce spécialisé de diverses manières. Les magasins bio ont des clients qui sont souvent sensibilisés aux questions qui touchent la santé, la nature ou le bien-être animal. Ils pourraient donc occuper des niches inintéressantes pour les grandes distributeurs, par exemple les produits des vaches avec cornes ou issus d'une production animale sans antibiotiques.

Les magasins bio doivent aussi sans cesse repenser leur présentation, leur assortiment et leur écoute des clients. Être moderne et au goût du jour – voilà ce qui attire le client. Certains magasins le prouvent de manière impressionnante.

Le commerce biologique spécialisé se définit encore et toujours par un marketing indépendant. Le cogriffage avec le Bourgeon y est souvent mal vu parce que le commerce bio ressent le Bourgeon comme trop proche de la Coop. Je ne suis pas de cet avis: le Bourgeon est la marque des producteurs biologiques suisses. Il offre aux consommateurs sécurité et qualité. Le Comité souligne toujours que le commerce spécialisé est très important pour le Bourgeon. Les chaînes de restauration s'ouvrent lentement, nous pouvons présenter des réussites. Je souhaite que le commerce spécialisé saisisse notre offre de dialogue et que nous réussissions ensemble.

L'AD a ajouté au Cahier des charges un chapitre «Commerce équitable»: notre Fédération devra-t-elle donc si nécessaire intervenir dans l'économie de marché?

Si Bio Suisse décide d'inclure les relations commerciales équitables dans les contrats de licence, c'est de la mise en valeur et de la gestion de la marque. Nous avons bien sûr une grande influence sur le marché biologique suisse, mais personne ne peut nous reprocher d'intervenir dans l'économie de marché puisque les contrats de licence sont signés librement. Il ne faut rien précipiter. Ce développement prend du temps et ne doit pas désavantager nos partenaires. Ces conventions devront vraiment être soutenues par toute la filière – des producteurs aux consommateurs.

Non, nous ne sommes pas en mesure de le faire, et cela ne serait d'ailleurs pas accepté. Bio Suisse est la première grande organisation bio à ancrer efficacement le commerce équitable dans ses directives, et elle est en train de développer les organes et plateformes nécessaires pour introduire à tous les niveaux des structures efficaces qui permettront d'établir ces relations commerciales équitables. Je pense que ça peut nous apporter quelque chose, mais je ne suis pas naïf au sujet de la mise en œuvre. Ce ne sera certainement pas la faute de Bio Suisse si ça devait cafouiller.

Quelle est votre position au sujet des projets de libre-échange agricole du Conseil fédéral?

Je soutiens sans réserve la voie choisie par Bio Suisse. Participer à l'élaboration des documents permet d'obtenir ici et là des corrections à notre profit. Nous ne déciderons que lorsque les accords seront sur la table. Si le libre-échange devait faire partie des bilatérales III, ce serait encore plus difficile de trouver en votation une majorité pour le rejeter. Je suis personnellement critique à l'égard du libre-échange mondial. Le commerce continuera de nuire, surtout à l'environnement, tant que les transports ne coûteront pas leur coût réel. Les producteurs ne profitent que rarement du libre-échange, qui remplit avant tout les poches des multinationales de l'agroalimentaire.

Cette question ne suscite plus depuis longtemps des discussions aussi passionnées que quand le Conseil fédéral a lancé cette idée. Et tant mieux! Tout ce qui vient actuellement de l'OFAG doit être considéré comme prémisses du libre-échange. Cela nous permet d'anticiper suffisamment tôt l'orientation de la politique agricole. Il reste avantageux pour Bio Suisse de participer aux discussions des différents forums qui abordent la question du libre-échange. Cela sert au réseautage et à l'influence de Bio Suisse dans des domaines importants de l'économie, de la politique et de la société. Et c'est notre base qui aura le dernier mot sur cette question.



Le Bourgeon Gourmet s'épanouit au printemps

Bio Suisse va de nouveau distinguer ce printemps les meilleurs produits bio en leur octroyant le très convoité «Bourgeon Gourmet» dans le cadre de son concours de distinction de la qualité qui trouvera son épilogue lors du Bio Marché de Zofingue. Le jury se réjouit de recevoir un vaste choix de produits à base de fruits, de légumes et de céréales.

Les produits Bourgeon se déclinent au superlatif: la plus haute qualité bio, saveurs authentiques. Voilà pourquoi Bio Suisse distingue chaque année les meilleures productions à l'intérieur de certains groupes de produits. Après les produits laitiers et boulangers de l'année passée, cette fois c'est les produits à base de fruits, de légumes et de céréales qui sont en lice (cf. encadré «catégories de produits»).

Les gagnants recevront un certificat lors de la fête de remise des prix du 17 juin 2011 au Bio Marché de Zofingue. Les produits primés seront publiés sur les sites internet de Bio Suisse et de Demeter, et Bio Suisse s'occupe du travail médiatique pour le concours et les produits primés.

Tous les gagnants qui ont un stand au Bio Marché recevront de Bio Suisse le remboursement de la taxe de base de leur stand, et ceux qui auront une distinction spéciale verront Bio Suisse payer l'intégralité de la location de leur stand. Bio Suisse mettra en outre tous les produits primés en dégustation sur son propre stand. Bio Suisse mettra aussi deux stands à dispo-

sition pour que les gagnants puissent vendre leurs produits primés sans avoir besoin de prendre un stand.

Jury et participants

Les produits envoyés seront jugés selon les critères suivants: apparence, odeur, goût, impression générale. Un jury spécialisé indépendant évaluera les produits et leur attribuera un maximum de 20 points (il faut 18 points pour recevoir une distinction). Les produits primés seront publiés et recevront un certificat.

Les fabricants de tous les produits recevront un rapport professionnel sur l'appréciation de leurs produits. Les produits Bourgeon exceptionnels de qualité et d'originalité recevront une distinction spéciale.

Cette année, le jury se réserve en plus la possibilité de décerner un prix spécial à une entreprise dont l'assortiment Bourgeon comprend une diversité de produits de grande qualité organoleptique et qui les utilise de manière originale pour se mettre en avant.

Le concours est ouvert aux preneurs de licences et aux producteurs qui ont le label Bourgeon ou les deux labels Bourgeon et Demeter. Coûts pour les par-

Inscription

Ne pas oublier de mentionner sur le formulaire d'inscription (cf. plus bas):

- Nom, entreprise, adresse téléphone, fax et courriel
- Personne de contact responsable
- Produits inscrits (noms des produits, mention pour chaque produit s'il est Bourgeon ou Demeter, dénomination spécifique du produit conforme à l'ordonnance sur les denrées alimentaires)
- Important: La recette complète ainsi que la description détaillée de la fabrication sont obligatoires pour tous les produits qui ne sont pas encore sous licence.

Attention: Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités. Les formulaires d'inscription se trouvent sur www.biosuisse.ch → Transformateurs et commerçants → Actualités

Pour tout renseignement ainsi que pour des formulaires d'inscription imprimés, prière de s'adresser à Daniel Brancati (tél. 061 385 96 33, courriel daniel.brancati@bio-suisse.ch) ou à Elisabeth Weber (tél. 061 385 96 35, courriel elizabeth.weber@bio-suisse.ch), Bio Suisse, Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle. Clôture des inscriptions: 8 avril 2011.

Participants: Premier produit Fr. 70.-, chaque produit supplémentaire Fr. 50.-. Les inscriptions et les dossiers doivent parvenir à Bio Suisse au plus tard le 8 avril 2011 (cf. encadré «Inscription»). Les délais et les modalités des livraisons des échantillons seront convenus avec les fabricants.

Sabine Lubow, Bio Suisse

Les catégories de produits pour 2011

Produits transformés (aussi en conserve) à base de fruits, de légumes, de céréales et de pommes de terre. Vinaigres, bières, produits au cacao, pâtes alimentaires (aussi farcies etc.), flocons et müsli, sauces (moutarde, mayonnaise, sauce à salade), barres de céréales et aux fruits, fruits secs, huiles comestibles.



Les visiteurs du Bio Marché peuvent déguster tous les produits primés au stand de Bio Suisse.

Photo: Flavia Müller

L'ordre du jour de l'AD

La prochaine Assemblée des délégués (AD) de Bio Suisse se déroulera à Olten le 20 avril. Les délégués décideront plusieurs modifications du Cahier des charges et ils éliront deux nouveaux membres du Comité et un nouveau président ou une nouvelle présidente.

Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des débats de l'Assemblée des délégués (AD) du 20 avril. L'ordre du jour et les annexes de l'envoi préparatoire de l'AD ont été envoyés aux délégués à la mi-mars. Les délégués peuvent déposer

des motions écrites sur les points de l'ordre du jour jusqu'à et pendant l'AD.

Prière d'adresser vos questions et suggestions à la Coordination de la Fédération Bio Suisse, Christian Voegeli, tél. 061 385 96 23, courriel christian.voegeli@bio-suisse.ch.

Les documents préparatoires de l'AD peuvent être consultés sur le site internet de Bio Suisse:

www.bio-suisse.ch → Service →

Fédération → Assemblée des délégués.

Christian Voegeli, Bio Suisse

Ordre du jour de l'Assemblée des délégués de Bio Suisse du 20 avril 2011

1 Points statutaires

1.1 Accueil	Ordre du jour, Scrutateurs
1.2 Procès-verbal	Adoption du procès-verbal de l'AD du 17 novembre 2010.
1.3 Rapport annuel 2010	Rapport annuel sur l'année écoulée.
1.4 Comptes 2010	Adoption des comptes 2010 y. c. rapport de l'organe de révision et de la Commission de gestion.

2 Autres décisions

2.1 Élections complémentaires Comité et Présidence	Les délégués vont élire deux nouveaux membres du Comité pour succéder à Regina Fuhrer et à Alfons Cotti pour l'année qui reste jusqu'à la fin du mandat. Une candidate et un candidat se sont présentés jusqu'à maintenant pour les deux sièges à repourvoir: Claudia Lazzarini de Le Prese GR et Urs Brändli de Goldingen SG. L'AD choisira ensuite un ou une nouvelle président-e parmi les sept membres du Comité. Le Comité propose pour la présidence l'actuel vice-président, Martin Riggenbach, et le Verein Ostschweizer Bioproduzenten propose d'élire à ce poste Urs Brändli. D'autres propositions sont possibles.
2.2 Mandat de modification des droits de licence Bourgeon	Bio Ticino Demande que le Comité modifie le système des droits de licence pour le 1.1.2012 parce que les petits transformateurs artisanaux tessinois sont irrités par le saut représenté par le passage de la taxe de base au taux normal de 0,9 % dès que le chiffre d'affaires des produits Bourgeon dépasse 100'000.- francs. Il est vrai que ce saut fait soudainement passer les droits de licences de 300.- à un peu moins de 1000.-. Bio Ticino propose donc d'adoucir ce saut pour les PME comme les boulangeries, les boucheries etc.

3 Modifications du Cahier des charges

3.1 Révision générale de la réglementation: décision de principe	L'AD du printemps doit statuer sur l'orientation générale de cette révision intégrale. La réglementation de Bio Suisse doit être intégralement restructurée pour ne plus être divisée selon les niveaux de compétence (les instances qui édictent telle ou telle directive) mais selon les utilisateurs (producteurs, preneurs de licences etc.). La révision de la réglementation fusionnera les actuels niveaux – cahier des charges, annexes du cahier des charges, règlements, dispositions d'application et même une partie des mémos. Une révision du contenu et une révision linguistique sont prévues une fois que le transfert dans la nouvelle structure aura été effectué.
3.2 Encouragement de la biodiversité	Bio Suisse veut encourager un développement mesurable dans le domaine de la biodiversité. Il s'agit de stopper la disparition des espèces. Bio Suisse veut aussi pouvoir mieux communiquer les prestations de biodiversité déjà fournies jusqu'à maintenant par tous les producteurs Bourgeon. Cela doit permettre de montrer que le Cahier des charges de Bio Suisse se préoccupe aussi de la biodiversité et que ses directives soutiennent et favorisent la diversité des espèces au moins autant que celles d'autres labels.
3.3 Politique de distribution pour les produits Bourgeon	Bio Suisse veut que les produits Bourgeon soient distribués dans des canaux qui s'engagent visiblement et à long terme pour l'encouragement de l'agriculture biologique en Suisse et qui soutiennent des conditions cadres équitables sur les plans économiques et sociaux tout au long de la filière de valorisation. Les détaillants qui commercialisent des produits Bourgeon doivent accepter les principes, buts et valeurs de Bio Suisse. Le Comité a préparé à cet effet une Politique de distribution qui se traduit par une modification du Cahier des charges qu'il soumet aux délégués.
3.4 Reconversion par étapes des ruminants et des chevaux	Le Cahier des charges actuel de Bio Suisse n'autorise pas la reconversion par étapes pour les ruminants et les chevaux. L'Office fédéral de l'agriculture n'a formulé aucune restriction dans son Ordonnance bio et il autorise la reconversion par étapes pour toutes les catégories animales. Le fait qu'il n'y a pas de marché pour le lait de reconversion et que les aliments fourragers biologiques sont nettement plus chers représente une grande charge pour les exploitations en reconversion. Se pose donc maintenant la question de savoir si Bio Suisse ne devrait pas autoriser la reconversion par étapes pour toutes les catégories animales.
3.5 Pâturage pour le gros bétail à l'engraissement	Selon la réglementation SRPA et celle de Bio Suisse, le gros bétail à l'engraissement ne doit pas avoir de parcours enherbé si les animaux ont accès toute l'année et en permanence à une cour d'exercice. Selon une enquête réalisée avec des marchands de bétail et des engraisseurs, cette forme d'engraissement sans pâturage n'est plus que très rarement pratiquée. Le Comité propose que les bovins à l'engraissement des fermes Bourgeon aient eux aussi un droit général au pâturage.

4 Informations

4.1 Rapport intermédiaire sur les affaires politiques	Informations sur le projet d'accord de libre-échange avec l'UE, la politique agricole 2017 et d'autres affaires en cours.
4.2 Départ de la Présidente Regina Fuhrer	Ayant été élue au Comité en septembre 1994, Regina Fuhrer a marqué la direction de notre Fédération pendant plus de 16 ans et l'a dirigée pendant près de 10 ans.

VISITES DE CULTURES ET DE FERMES		
Canton de Vaud		
Sujet	Lieu	Date et heure
Visite de culture: Fumure et désherbage du blé et du colza (pour les actuels et futurs nouveaux Bio)	Cugy VD, Chez Chris-tian Vaney	Lundi 11 avril 09.30
Visite de culture: Cultures associées (pois, orge, cameline, triticale)	Mont la Ville VD, Chez Etienne Clerc	Mercredi 11 mai 09.30
Visite d'exploitation	Puidoux VD, Chez Michel Chaubert	Mardi 31 mai 19.30
Visite de culture: Sous-semis de trèfle / colza, essais de la RAC	Chavannes-le-Veyron VD, Chez André Horis-berger	Vendredi 24 juin 09.30
Canton de Genève		
Suivi des cultures, préparation du sol pour les cultures de printemps. Engrais verts et semis sous-couvert: possibilités et mélanges adaptés au bio.	Toujours de 13.30 à 16.30 à Vandoeuvres GE chez René Stalder	Jeudi 7 avril
Mise en place et désherbage des cultures de printemps maïs, soja, ... Préparation des plans de rotation pour 2012		Jeudi 5 mai
Bilan de la saison, travail du sol et mise en place des cultures d'automne.		Jeudi 1 ^{er} septembre
<p>Ces visites sont aussi ouvertes aux agriculteurs conventionnels qui s'intéressent au bio, et leur intérêt réside avant tout dans les échanges d'expériences! – Venez partager les vôtres et poser toutes vos questions!</p> <p>Pour toute question ou suggestion: Lisa Pagani, Conseillère bio VD/GE, Prométerre, Grange-Verney, 1510 Moudon, tél. 021 905 95 50, fax 021 905 95 69, courriel l.pagani@prometerre.ch, www.prometerre.ch</p> <p>Remarque : Si des problèmes particuliers se posent ou si la météo décale l'avancement des cultures, les agriculteurs genevois se réservent la possibilité de déplacer l'une ou l'autre des dates: téléphoner à Lisa Pagani!</p>		

BASES ET OPPORTUNITÉS BIO

Agriculture biologique: bases et opportunités

Date
14 septembre

Lieu
Dans le Jura

Contenu

- Présentation des bases et des règles générale bio.
- Présentation des plus importantes filières bio et leur évolution
- Présentation des potentiels économiques des opportunités et des risques d'une reconversion bio
- Présentation des mesures prises par différents acteurs pour favoriser les reconversions (aide des cantons, projets de Bio Suisse ...)

Prix
Fr. 150.–/jour Membre AGRIDEA
Fr. 250.–/jour Non-membre AGRIDEA

Responsable
Josy Tamarcaz, AGRIDEA

Renseignements et Inscriptions
Josy Tamarcaz, AGRIDEA, Jordils 1, 1006 Lausanne, tél. 021 619 44 24, courriel josy.tamarcaz@agridea.ch

Contenu
Quatre cours pour novices ou jardiniers avertis afin de cultiver son jardin de manière biologique, sans intrants de synthèse et en respectant l'environnement.

Programme

- J'organise mon potager et en retire des avantages: samedi 2 avril
- Connaître et favoriser les animaux utiles au jardin: samedi 16 avril
- Maladies et ravageurs, faisons mieux connaissance: samedi 30 avril
- Les plantes et les préparations bénéfiques au jardin: samedi 7 mai

Organisation
ProSpecieRara

Coûts

- Prix par cours pour les donateurs de ProSpecieRara Fr. 100.–/non donateurs Fr. 120.–
- Forfait 3 cours pour les donateurs Fr. 280.–/ non donateurs Fr. 320.–
- Forfait 4 cours pour les donateurs Fr. 360.–/ non donateurs Fr. 400.–

Renseignements
www.prospecierara.ch

Inscriptions
Obligatoires auprès de Pousse Nature, tél. 024 472 28 83, info@poussenature.ch

Contenu
Une journée théorique (donnée par Denise Gautier, ProSpecieRara) au Jardin Botanique de la ville de Genève, suivie d'une journée pratique (donnée par Adrian Jutzet, Biosem) sur l'exploitation de semences biologique de la famille Jutzet, pour apprendre à produire des semences issues des plantes de son propre jardin. Un premier pas pour devenir multiplicateur de variétés ProSpecieRara.

Renseignements
www.prospecierara.ch

TIERHALTUNG

Biobienenkurs
Wann
Samstag, 28. Mai

Wo
FiBL, 5070 Frick

Was
Der FiBL-Bienenkurs vermittelt sowohl theoretische Kenntnisse als auch praktische Fertigkeiten.

Kursleitung
Barbara Früh, Thomas Amsler, FiBL

Auskunft, Anmeldung
FiBL Kurssekretariat, Postfach, 5070 Frick, Tel. 062 865 72 74, Fax 062 865 72 73, E-Mail kurse@fibl.org, www.anmeldeservice.fibl.org

MARAÎCHAGE, HORTICULTURE

Jardinage biologique
Dates et horaires
2, 16 et 30 avril, 7 mai, 09.00–16.30

Lieu
Pousse Nature Sàrl, Avenue de la gare 57, 1870 Monthey VS

La multiplication de semences
Dates et lieux
16 avril, Jardin botanique de Genève, 1292 Chambésy GE
20 août, Biosem, 2019 Chambrelieu NE

VISITES DE CULTURES ET DE FERMES

Agriculture biologique en Belgique et au Luxembourg
Date et horaires
Du 25 au 28 mai

Lieu
Belgique

Contenu

- Production végétale: grandes cultures, cultures spéciales (maraîchage, arboriculture, viticulture, etc.).
- Production animale: lait et viande: (Blanc Bleu Belge; porcs, œufs) visite du marché Blanc Bleu Belge à Ciney.
- Organisations bio: labels, marché, situation reconversions bio, conseil et vulgarisation, contrôle, recherche.

Programme

- Visiter des exploitations biologiques et des entreprises de transformation et de commercialisation.
- Faire connaissance avec des modes de faire différents.
- Échanger des expériences avec des agriculteur-trice-s, des conseiller-ère-s et des chercheur-euse-s.

Coûts

- Coût: entre Fr. 800.– et 1'200.–
- Cours organisé pour le compte de l'ASCAB-BBV. Il était programmé en 2010 et a été reporté en 2011. Cours bilingue français–allemand.

Responsables
Mareike Jager, Josy Tamarcaz, Armin Meyer

Renseignements et Inscriptions
Josy Tamarcaz, AGRIDEA, Jordils 1, 1006 Lausanne, tél. 021 619 44 24, courriel josy.tamarcaz@agridea.ch

MARCHÉS, FÊTES, FOIRES

Marché aux plantons de ProSpecieRara
Date
Dimanche 8 mai, 09.00–17.00

Lieu
Alimentarium de Vevey, Musée de l'alimentation, une fondation Nestlé Quai Perdonnet 25, CH-1800 Vevey

Contenu
Après le succès de l'an dernier, notre marché aura à nouveau lieu au centre de la ville de Vevey, sur le quai, entre le lac et l'Alimentarium.

Programme

- Vente de plantons ProSpecieRara et de semences Sativa.
- Assiettes découvertes aux saveurs ProSpecieRara préparées par l'Alimentarium.

Organisation
ProSpecieRara en collaboration avec l'Alimentarium de Vevey.

Entrée
Libre et gratuite au Musée de l'alimentation durant cette journée.

Accès
L'Alimentarium se situe au bord du lac, au centre de la ville de Vevey.

Banque mondiale: La nourriture bon marché, c'est fini!

La Banque mondiale estime que les temps des denrées alimentaires bon marché sont révolus: «Nous ne verrons plus de denrées alimentaires bon marché car nous avons affaire à un phénomène à long terme», a dit fin janvier la directrice de la Banque mondiale Ngozi Onkonjo-Iweala lors du Forum économique mondial de Davos au sujet des prix qui augmentent partout dans le monde.

Si on veut éviter une augmentation encore plus forte, il faut selon elle faire de nouveaux investissements en Afrique, «car plus de 50 % des surfaces cultivables se trouvent en Afrique», affirme Onkonjo-Iweala.

Selon le service de presse agricole AIZ, la Banque mondiale trouve par contre que le renforcement de la régulation des marchés des matières premières serait une erreur. «Nous avons besoin d'une certaine régulation mais pas d'une main de fer», a dit Onkonjo-Iweala à l'agence de presse Reuters. «Nous devons continuer le développement des marchés des matières premières dans les régions clés comme l'Afrique pour permettre aux agriculteurs de planifier leurs activités.» De nombreux experts rendent les hedge funds coresponsables de cette explosion des prix. La Banque mondiale considère que l'augmentation des prix des denrées alimentaires est un danger pour la reprise conjoncturelle mondiale et la stabilité sociale. «Les plus pauvres sont bien sûr les plus touchés», a encore dit la directrice.

LID

Le prix NATURE a été attribué au pionnier du coton bio Helvetas

Voilà déjà 20 ans que l'organisation d'aide au développement Helvetas a mis sur le marché le premier t-shirt certifié en coton bio du monde, déclenchant une véritable *success story*. Depuis lors, tous les grands distributeurs et de nombreuses marques renommées commercialisent des vêtements bio. Helvetas a reçu à Bâle en février lors de la foire NATURE pour son engagement dans ce domaine le prix du développement durable «Prix NATURE Swisscanto».

Helvetas/Natur Messe



Photo: Helvetas

Le modèle Pixie Geldof dans un t-shirt en coton bio.



Photo: Alex Sturrock/Helvetas

Au Mali, un paysan en train de vendre son coton bio.

La surpêche concerne un tiers des mers du globe

Alors que la surpêche touche déjà un tiers des mers du globe, la consommation mondiale de poisson a atteint un nouveau record historique. Selon le rapport sur la pêche mondiale publié le 31 janvier par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), la consommation mondiale de poisson a encore augmenté pour atteindre 17 kg par personne et par année. Vu que 32 % des mers du globe sont déjà surpêchées, des quantités toujours plus grandes de poisson proviennent de l'aquaculture. La production mondiale de poisson (pêche + aquaculture) a atteint 145 millions de tonnes en 2009 contre 140 millions de tonnes en 2007.

Le rapport de la FAO «La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2010» est en téléchargement libre sur www.fao.org.

LID

Vermineuse? Commencer par une analyse de fèces

À l'approche de la mise au pâturage, les éleveurs de moutons et de chèvres doivent de nouveau se préoccuper des vermineuses de leurs bêtes. Les jeunes des petits ruminants y sont extrêmement sensibles et, contrairement à d'autres espèces animales, les bêtes adultes peuvent aussi être gravement infectées.

Or les fermes bio ne peuvent pas sans autre faire administrer des traitements chimiques à leurs animaux: elles doivent

d'abord faire faire une analyse de fèces. Le SSPR (Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants) offre à ses membres un programme de surveillance des parasitoses particulièrement avantageux. D'autres laboratoires comme p. ex. celui de l'IPZ (l'institut de parasitologie de l'université de Zurich) font aussi des analyses



Photo: Gerhard Poschung

de fèces, de même d'ailleurs que de nombreux vétérinaires, mais le conseil individuel n'est pas forcément inclus dans le prix de l'analyse.

comm.

Pour en savoir plus et s'inscrire:

SSPR: www.caprovis.ch

IPZ: www.unizh.ch/paras

Bientôt plus de produits labellisés dans la restauration?

Les consommateurs achètent de plus en plus de produits qui portent un label de protection des animaux, mais la restauration peine à s'y mettre. Bio Suisse et le groupe Compass ont identifié un potentiel sérieux et proposent un nouveau concept bio pour les restaurants.

Un nouveau scandale alimentaire secoue l'Allemagne: à cause d'aliments fourragers contaminés par de la dioxine, des œufs et de la viande de porc qui en contenaient x fois plus que la valeur limite autorisée ont été mis en circulation. Ce cas montre une fois de plus que les denrées très bon marché sont surtout produites au détriment des animaux et de la sécurité de l'alimentation humaine.

En Suisse, toujours plus de consommateurs veulent acheter des produits portant un label de respect des animaux. Une récente enquête de la PSA (Protection suisse des animaux) montre que les deux grands distributeurs Coop et Migros s'emparent de cette tendance. Pour les œufs, c'est la Coop qui caracole en tête avec une proportion globale de 57 % d'œufs labellisés, suivie par la Migros avec 41 % d'œufs suisses de production bio et d'élevages avec parcours ou en liberté. Les assortiments de viande fraîche de la Coop et de la Migros comprennent de très grandes proportions de produits labellisés. Pour ces deux leaders du marché, le secteur des produits respectueux des animaux est une affaire qui en vaut la peine: «Rien que pour la Coop et la Migros, le chiffre d'affaires réalisé avec la viande de production labellisée ou bio représente autour de 1,5 milliard de francs par année», estime la PSA.

«Et pourtant la restauration continue de ne pas vraiment prendre conscience de l'importance du bien-être des animaux», déplore la PSA. Bio Suisse a aussi reconnu qu'il fallait réagir: elle s'engage en partenariat avec le groupe Compass pour propager le bio dans la restauration communautaire. Sous cette forme, ce concept est une nouveauté. Il met l'accent sur la flexibilité et la planification: Les chefs de cuisine déterminent quels produits utilisés pour leurs menus doivent être bio. Ce concept ne nécessite aucun contrôle onéreux puisque c'est la législation suisse sur les denrées alimentaires qui fait foi. Après la réussite des projets pilotes, Bio Suisse et le groupe Compass étendront progressivement cette année ce nouveau concept bio à d'autres restaurants et entreprises suisses de restauration communautaire. Pour en savoir plus sur les différents concepts proposés par Bio Suisse pour utiliser le Bourgeon dans la restauration: www.biosuisse.ch → Transformateurs et commerçants → Gastronomie.



Denrées alimentaires: la sécurité et le respect des animaux ont leur prix.

Photo: Bio Suisse

Nouvelle plateforme: bioberatung.ch

Les conseillers et conseillères bio de Suisse disposent maintenant d'une plateforme pour échanger informations et documents. Le site internet bioberatung.ch a été réalisé par le FiBL et Agridea. Cette plateforme est protégée par mot de passe, mais il y a aussi un accès général qui permet d'ouvrir une session: Probezugang (nom d'utilisateur) et Bioberatung (mot de passe). Un bulletin électronique annonce brièvement et clairement les ajouts de nouveaux médias, documents, nouvelles et dates. On y trouve une vaste collection de médias, d'exposés, d'articles, de rapports et de documentations provenant de l'espace germanophone et francophone qui peuvent être utilisés pour ses propres activités de conseil, de vulgarisation, d'enseignement et de recherche. La Rédaction répondra volontiers à vos questions concernant cette plateforme: courriel.redaktion@bioberatung.ch.

slu

psh

IMPRESSUM

bioactualités



20^{ème} année

Parution 10 fois par an (vers le 20 du mois, sauf en janvier et en août), aussi en allemand (bioaktuell) et en italien (bioattualità)

Tirage 598 exemplaires français, 7058 exemplaires allemands (certifié WEMF)

Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence Bio Suisse; Abonnement annuels (résiliables pour fin décembre): CH Fr. 49.-, étranger Fr. 56.-

Éditeurs FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 72, Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org
Bio Suisse (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, Tél. +41 (0)61 385 96 10, Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch

Rédaction Stephan Jaun (Rédacteur en chef), Petra Schwinghammer, Sabine Lubow (Bio Suisse); Markus Bär, Jacqueline Forster (FiBL); bioactualites@fibl.org

Traduction Manuel Perret, 1412 Ursins
Maquette Daniel Gorba, FiBL

Impression Brogle Druck AG, Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick, Tél. +41 (0) 62 865 10 30, Fax +41 (0) 62 865 10 39

Publicité Erika Bayer, FiBL, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 00, Fax +41 (0)62 865 72 73, courriel.erika.bayer@fibl.org

Des produits à la fois durables et bon marché?

À propos de l'éditorial «Le bio marche bien» du Conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann, bio actualités n° 1, février 2011

» Nous avons lu avec intérêt l'éditorial écrit par le Conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann. À quoi pourrait encore bien servir l'agriculture biologique si les produits bon marché doivent s'engager pour le développement durable??? Un cri arraché à tous les paysans bio, un coup de poignard dans le cœur de l'agriculture biologique!

Gerhard et Barbara Bühler, Thunstetten BE

Pour Claudia Lazzarini et Urs Brändli

À propos du renouvellement de la présidence de Bio Suisse lors de l'Assemblée des délégués du 20 avril

» L'agriculture biologique jouit d'une bonne réputation en Suisse comme à l'étranger. Les consommateurs ont confiance dans le Bourgeon. En plus de la politique agricole, c'est l'engagement des producteurs bio, les directives consistantes, les contrôles efficaces, les partenaires commerciaux favorables au bio et la recherche adaptée aux besoins qui font du bio ce qu'il est aujourd'hui. En tant qu'organisation faîtière, Bio Suisse a beaucoup contribué à ce succès. Ses organes et son secrétariat travaillent bien. Il serait cependant fatal de se reposer maintenant sur ses lauriers et de se contenter d'administrer l'acquis. Bio Suisse se trouve aujourd'hui dans un autre environnement qu'il y a ne serait-ce que quelques années. L'étranger relègue La Suisse Pays Bio au bas du classement, toujours plus de partenaires commerciaux misent sur leurs propres labels bio et l'Offensive Bio piétine. On a besoin de nouvelles impulsions. En tant qu'organe stratégique, le Comité et le futur Président revêtent ici des fonctions essentielles. Avec Claudia Lazzarini pour le Comité et Urs Brändli pour le Comité et la présidence, deux personnalités engagées se présentent pour l'élection du 20 avril. En tant que coprésidente de Bio Grischun, Claudia Lazzarini a beaucoup d'expérience dans la représentation d'une base large.

Claudia Lazzarini est totalement convaincue de l'agriculture biologique, droite et ouverte. Elle n'a pas peur de s'attaquer aux questions difficiles et réussit toujours, même dans les situations bloquées, à élaborer des solutions largement appuyées. La même chose vaut pour Urs Brändli. En tant que président de la Commission technique Lait, Urs Brändli a aussi apporté la preuve de ses connaissances professionnelles dans des conditions difficiles. L'authenticité de son optimisme est probablement ce qui le rend contagieux.

Tant Claudia Lazzarini qu'Urs Brändli combinent expérience et force novatrice. Bio Suisse va de toute façon avoir besoin des deux. Bio Suisse ne pourra que se féliciter d'avoir Claudia Lazzarini au Comité et Urs Brändli à la Présidence.

Ursula Bapst Brunner, Waltensburg/Vuorz GR

Claudio Gregori, Bergün GR

Andi Schmid, Scharans GR

Un franc par jour par vache cornue

Lettre ouverte à l'Office fédéral de l'agriculture

» Mesdames et Messieurs, Comme divers médias nous l'ont appris, les nouveaux paiements directs doivent aussi comprendre à partir de 2014 des contributions pour le bien-être des animaux. Le fait que de plus en plus de vaches suisses n'aient plus de cornes nous attriste. Nous désirons donc vous faire la proposition suivante. «Les paysans qui laissent leurs cornes à leurs bêtes sont récompensés par une contribution de 1.- franc par jour et par UGB (analogue à la BDTA).» Cela donne un montant de 365 francs par année pour un précieux bien culturel qu'il s'agit de ne pas laisser perdre complètement. Nous justifions aussi notre demande par exemple par le fait que les stabulations pour vaches avec cornes doivent être beaucoup plus grandes, ce qui renchérit les constructions ou oblige les agriculteurs à avoir moins de bêtes. Les relations plus intensives avec les animaux qui sont indispensables quand les bêtes ont des cornes sont un autre argument. Sans compter que la question des cornes et de l'écornage fait régulièrement la une des journaux – et pas toujours de manière positive pour l'image de notre agriculture. Gardons-nous d'oublier le point de vue du contribuable car c'est de lui

Le soutien de la PSA

La Protection suisse des animaux (PSA) soutient la demande d'encourager par des paiements directs les éleveurs qui n'écornent pas leurs bêtes. La PSA souligne sa position dans une lettre adressée à Manfred Bötsch, le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG): «L'élevage de vaches avec cornes ne pouvant pas être obligatoire mais encouragé», la PSA soutient la demande des paysans Armin Capaul et Daniel Wismer.

Cette lettre dit en outre qu'on pourrait s'imaginer qu'une exploitation dont les vaches sont élevées conformément au programme SRPA puisse automatiquement recevoir ces contributions pour toutes ses bêtes non écorées et que cela devrait être documenté via la BDTA. Daniel Wismer et Armin Capaul ont précisé au bio actualités qu'ils voulaient évidemment que cette mesure concerne aussi les chèvres et les moutons: «La formule serait alors 20 centimes par jour et par bête, ce qui donnerait 1,20 Fr./UGB/jour (1 UGB = 6 bêtes), c.-à-d. 438 francs par année.»

LID/mb

que dépend le soutien à nos paiements directs.

C'est en vous remerciant d'avance pour votre réaction positive que nous vous adressons, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

Daniel Wismer, Embd VS,
et Armin Capaul, Perrefitte BE

Écologique?

À propos du matériel d'emballage de Bio Suisse

» Nous avons dernièrement commandé du matériel d'emballage à Bio Suisse, notamment des sachets à nouer. Ils sont jolis et plus attrayants que le rose bonbon de Prix Garantie parce qu'ils sont d'un assez beau vert – mais faut-il vraiment qu'ils soient imprimés des deux côtés?

Cependant, ce qui m'amène à écrire est le fait que ces sachets à nouer soient arrivés en Suisse par avion (Lufthansa, expéditeur: SZX*) bien qu'il y ait certainement assez de bateaux pour faire le trajet entre la Chine et la Suisse. L'augmentation du trafic aérien est surtout due aux marchandises et non aux voyageurs.

Hans-Jörg Hut, Bürglen TG

* Ndlr: SZX est le code de l'aéroport de Shenzhen, province de Guangdong, Chine.

10%
de rabais sur les achats
précoce jusqu'au
15 avril 2011



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Sursemis des prairies

- Améliore la composition botanique
- Referme les trous dans le gazon (p.ex. dus aux taupes)

Période de semis: avant le début de la végétation

Fumure: puriner après le semis seulement

Utilisation: première utilisation de la prairie
3 à 5 semaines après le semis

**Notre assortiment de
semences bio pour sursemis:**

U-500: germination accélérée grâce
à l'enrobage. Sans trèfle

U-440: avec trèfle blanc

Mélange pour l'altitude: pour sites défavorables
au ray-grass à une altitude de 800 à 1800m



Demandez le nouveau catalogue des semences.

Mühle Rytz AG, Agrarhandel und Bioprodukte
3206 Biberen, Tél. 031 754 50 00, www.muehlerytz.ch

hosberg AG

Bio Eierhandel

8630 Rüti ZH, Tél. 055 251 00 20

**Le leader
du commerce
des œufs bio!**



Visitez notre site internet: vous y
trouvez des informations acutelles
pour les clients et les fournisseurs!
www.hosberg.ch

KAG freiland
das zertifizierte Bio-Lehen



 Exploitation commerciale certifiée biolo-
gique, spécialisée en importation directe 

agrobio **schönholzer**
www.agrobio-schönholzer.ch

CH-9217 Neukirch an der Thur

Tel: +41 (0)71 642 45 90 (lun-ven 8-12)

Mobile: +41 (0)79 562 45 00 (lun-ven 13-14)

Email: info@agrobio-schönholzer.ch

D'actualité pendant la saison de vêlage: Lin Crunch BIO
fourrage concentré pour la production laitière et les élevages

Foin de luzerne & pellet de luzerne BIO
p.ex. power pellets >20% de protéines brutes

Céréale plante entière BIO, déshydraté, en cubes:
fourrage grossier riche en amidon, énergie rapidement disponible

Produits de maïs BIO: ensilage, cube de plante entière, cube de grain

Avoine BIO: entière/aplatie, pour élevages et chevaux

Orge BIO: aplatie/moulue, riche en amidon rapidement disponible

Tourteau de soja BIO: aliment protéique polyvalent, bon profil en acides aminés, appétent, dosage simple grâce à la structure friable

Mélasse de betterave BIO: très énergétique, appétent, rapidement disponible, très visqueuse, livraison en container

Foin BIO: séché en grange et séché au sol

Paille BIO / conventionnelle: petites bottes et grandes balles, longue, coupée ou hachée

Visitez notre site internet!

Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture à étrier

Pour toutes sortes d'aliments:
Marmelades, fruits, légumes, ...
Bocaux de formes et de grandeurs différentes
de 0,4 dl jusqu'à 1 litre.
Bouteilles avec fermeture à étrier 2,5 dl jusqu'à 1 litre.
Echantillons gratuits avec liste des prix sur demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso

☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84

crivelliimballaggi@hotmail.com

Mednat
EXPO 

Salon des médecines naturelles et de l'agriculture biologique

Beaulieu Lausanne
du 31 mars au 3 avril 2011

Informations et billetterie sur
www.mednatexpo.ch

